
KG
7242
HN 38P8 +


KG
7242
Harvard·University·Library
VE RI
TAS
LOWELL·MEMORIAL
LIBRARY·of·ROMANCE
LITERATURE
FROM·THE·LIBRARY·OF·JAMES·RUSSELL·LOWELL
PURCHASED·BY·SUBSCRIPTION·M·D·CCCC
THIS BOOK IS NOT TO BE SOLD
OR DISPOSED OF OTHERWISE



D. N. Lowell
Elmwood.

[illegible]

Paris, 1872

GUILLAUME DE LA BARRE

Extrait de la REVUE DE GASCOGNE

AUCH, IMPR. ET LITH. F. FOIX.

GUILLAUME DE LA BARRE

ROMAN D'AVENTURE COMPOSÉ EN 1318

PAR

ARNAUD VIDAL DE CASTELNAUDARY

NOTICE ACCOMPAGNÉE D'UN GLOSSAIRE

PUBLIÉE D'APRÈS LE MS. UNIQUE APPARTENANT A

M. LE MARQUIS DE LA GARDE

PAR

PAUL MEYER

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

rue Richelieu, 67

1868

GUILLAUME DE LA BARRE.

Le roman qui est l'objet de la présente notice est demeuré jusqu'à ce jour non-seulement inédit, mais même complètement ignoré. Le nom de son auteur, Arnaud Vidal de Castelnaudary, n'est point entièrement nouveau dans l'histoire de la littérature provençale, comme on le verra tout à l'heure, mais je ne crois pas qu'il existe nulle part aucune allusion au roman lui-même. De sorte que si le manuscrit unique qui nous a conservé *les Aventures de monseigneur Guillaume de la Barre* était venu à se perdre, aucune trace de leur existence ne subsisterait. C'est donc un véritable service que M. le marquis de La Garde a rendu à l'histoire littéraire du Midi en me permettant d'étudier le précieux manuscrit dont il est possesseur et de publier les résultats de cette étude.

Cette notice aura quatre parties. Dans la première je décrirai le manuscrit et je grouperai les renseignements en petit nombre qu'on possède sur l'auteur. La seconde sera l'analyse ou plutôt l'abrégé du poème, un abrégé conçu autant que possible sur le plan des sommaires que M. Guessard place en tête de ses chansons de geste, c'est-à-dire exempt de ces observations plus ou moins opportunes dont les auteurs de notices aiment en général à égayer leurs analyses. J'essaie de donner la réduction la plus exacte que faire se pourra du roman d'Arnaud Vidal, sans chercher à en dissimuler ni à en faire ressortir la faiblesse. La troisième partie contiendra des observations sur le récit; la quatrième, des observations sur la langue. En appendice, je donnerai le glossaire des

mots de *Guillaume de la Barre* qui manquent au *Lexique roman* de Raynouard, ou dont l'interprétation peut être améliorée à l'aide des exemples que fournit ce poème.

I

Le manuscrit de M. le marquis de La Garde est un petit in-folio en papier de coton ou, sinon, en un papier de chiffe très-grossier qui ressemble singulièrement au papier de coton. Il contient 40 feuillets à quatre colonnes de trente vers chacune, soit 4,800 vers. L'écriture indique la première moitié du XIVe siècle (1). Sur une feuille de papier qui, du côté de la fin, revêt intérieurement la couverture, se trouvent quelques dessins contemporains assez dignes d'attention. Trois d'entre eux sont accompagnés de noms. Auprès d'un personnage aux cheveux très-ébouriffés on lit *lo comte de Foys*. Dans un groupe composé d'un chevalier armé de toutes pièces, à la mode du XIVe siècle, et d'une dame couronnée, on lit quelque chose comme *Elenus* ou *Elendus*. Plus bas, une femme tenant une fleur de lys est accompagnée de l'inscription *Cerena*. Je n'hésite pas à voir dans ces deux derniers dessins une allusion au roman d'*Elédus et Serène* (2). Il est à remarquer que plusieurs de ces personnages ont un air tout à fait chinois. Cette apparence est surtout frappante chez *Cerena*: la coiffure surmontée d'un bouton, les larges manches et les pieds comprimés sont des caractères qui se retrouvent sur toutes les potiches. Quelques-uns se remarquent aussi dans le costume de la femme qui fait partie du groupe *Elenus*, et qui sans doute représente également Serène.

Sur la face intérieure de la feuille de parchemin qui couvre le volume, on lit ces vers écrits, semble-t-il, vers le milieu du XIVe siècle :

Mans homs ay vitz que dizo be folia
Per trop parlar, e cre may lor valria

(1) Il est probable que ce manuscrit a été exécuté en 1325, car cette date se lit au bas du feuillet chargé de dessins dont il va être question.

(2) On sait que le seul manuscrit connu de ce roman, encore inédit, est conservé à Stockholm.

Que tengesso la leng' entre las dens
Que qu'en dizo desplazer a las gens.
Qui trop parla, vos dic per veritat,
No pot esser .j. mot no li escap
De fol parlar, e pus penedra se,
Mays quan dit es penedre no val re.

En terminant son roman, l'auteur invite ceux qui le liront ou l'entendront lire à prier Dieu pour l'âme d'un « honorable baron, » dont il fait un pompeux éloge, et à qui il dédie son œuvre. C'est le preux Sicart de Montaut (1), près Auterive (2), chez qui il espère trouver secours contre des injustices dont il a eu à souffrir de la part de certains barons. Aussi veut-il être à lui pour toujours.

Il nous apprend ensuite que son poème a été terminé en 1318, le jour de l'Annonciation (25 mars), si du moins j'entends bien la phrase assez mal construite qui contient la date (3).

(1) Haute-Garonne, arrondissement de Muret.
(2) Même département et même arrondissement.
(3) Voici la fin du poème où sont contenus les renseignements ci-dessus résumés :

E pregui totz cels c'ausiran
Aquest roman e legiran
Que preguo Jhesu Crist per s'arma
A l'ondrable baro que s'arma
De pretz e de fina valor,
E no vol aver ses honor,
E vol lialtat ses enjan.
E quar en luy bon pretz s'espan,
E quar es gays ab gay jovent,
E quar es ab tot compliment,
E quar es de bos aybs complitz,
E quas es mogutz de rasitz
Pura, fina e natural,
E natz de linage reyal,
E quar de cor es valoros,
E quar totz es e bels e bos
Que res no y pot hom contrastar,
Mo roman(s) li vuelh presentar
Que tengua lay sa dreita via.
E quar ieu l'am tant ses bauzia
Que pus per re nol puesc amar,
Quar Dieus m'a volgut revelar
Qu'ieu en luy trobaray dreitura
E correctiu de des mesura
Que m'an facha alcus baros,
E pus qu'el es tan valoros
E son bon pretz estay tant aut,
Al pros SICART vay de Montaut
Mo[s] romans, dreg ad Autariba,
Et am luy per estar t'ariba.
E quan seras alhors legitz
Tu lausa sos faitz e sos ditz;
Et ieu tos temps e mos cantars
Mosenhor en totz mos afars
Vuelh que sia, si a luy platz,
Qu'estat ay .j. temps encantatz
Ab tot jorn prometre ses dar.
Et non vuelh aldres declarar,
Mas sieus seray tant cant viuray.
A l'issida del mes de may
Fo faitz e complitz est romans
En l'an qu'on contava dels ans
De Nostre Senhor Jhesu Crist,
Segon ques a mi n'esta vist,
Per cartas, et es veritatz,
Qu'en la Verge fon encarnatz

Je n'ai rien trouvé sur le Sicart de Montaut à qui Arnaud Vidal a présenté son roman. Un personnage de ce nom, qui figure dans plusieurs chartes de la seconde moitié du XIII[e] siècle (1), peut avoir été son père, ou du moins, à cause de la coïncidence du nom et des lieux, peut être considéré comme ayant appartenu à la même famille.

Nous sommes mieux renseignés sur le compte du poète. Il y a longtemps qu'on a publié de lui une chanson à la Vierge qui fut couronnée à Toulouse. Arnaud Vidal eut même l'honneur d'être le premier lauréat des Jeux floraux, car sa pièce, par laquelle s'ouvre le recueil des *Joyas del gay saber*, est précédée de cette rubrique : *Cirventes loqual fe N Arnautz Vidal del Castel nou d'arri, e gazanhet ne la violeta d'aur a Toloza, so es assaber la premiera que s'i donet; e fo en l'an M.CCC.XXIV.* M. Noulet rapporte à ce propos l'extrait ci-après d'un des registres de l'ancienne académie toulousaine : *E l'autre jorn apres, so fo le tres de may, festa de santa crotz, jutjero en public e donero la joya de la Violeta a mestre Arnaud Vidal de Castel nou d'arri, loqual, aquel meteys an, de fag creero doctor en la gaya sciensa per una novela canso que hac fayta de Nostra Dama.*

Cette chanson (2), dont le rhythme est assez recherché, n'est guère autre chose qu'un assemblage des épithètes ordinaires de la Vierge.

Quan per l'angel fo nunciada
Et ela, sirventa clamada,
Cosseup, autrejan sa paraula;
Aysso fait contavam ses faula
.M. e .CCC. e .xviij.
Aquest romans fe ses enueg
E ses trebalh Nar. Vidal
Cuy Dieus defenda de tot mal,
E quel gar de tot encombrier
El tuelha tot mal cossier,
Et a far li do s'autra vida.
AMEN.

(1) D. Vaissète III, 354 (charte de 1230), 406 (1241), 432 (1243), 446 (1245), 473 (1249), 496 (1252), 534 (1258), 601 (1271).

(2) Elle a été reproduite en dernier lieu par M. K. Bartsch, dans la nouvelle édition de sa *Chrestomathie provençale*, col. 351.

II (1)

En une terre située par delà la Hongrie vivait un roi, nommé le roi de la Serre, qui, après un règne long et paisible, laissa son royaume à son fils, jeune homme de vingt ans et à tous égards accompli. Le nouveau roi mena pendant quatre ans une vie oisive. Au bout de ce temps, les nobles de la cité résolurent de tenir conseil avec lui. Au nombre de plus de mille, ils se réunirent dans le palais, et là, deux d'entre eux, prenant la parole au nom de tous, conseillèrent au jeune souverain de demander en mariage la fille du roi d'Angleterre. Le conseil fut agréé, et les deux orateurs, Chabert le Roux et Guillaume de la Barre, furent chargés de l'ambassade. Ils partirent en grand équipage accompagnés de cinquante hommes de bonne naissance, outre les valets, et menant avec eux vingt sommiers chargés d'or et d'argent. Ils s'embarquèrent, et, après une traversée de trente jours, arrivèrent au port du seigneur de Malléon, qui exigeait des chrétiens un droit de péage, à savoir 100 besants d'or pour chaque homme de parage et 30 pour chaque écuyer. C'était son unique revenu; et il avait établi que quiconque refuserait le tribut serait décapité ou devrait renier la foi chrétienne. Cependant nos deux barons et leur suite étaient montés à cheval et avaient repris leur voyage

(1) Voici le début du poème :
Aquest libre fes Ar. Vidal del Castel nou
d'Ari de las aventuras de mosenher
G. de la Barra.
En una terra lay d'Ungria
Ac .j. rey qu'era de Suria
Ques ac nom lo rey de la Serra,
Le quals estec lonc temps ses guerra
E layssec so filh heretier,
Adreit e franc e plasentier,
Jove d'etat entro .xx. ans,
E segon qu'el era effans
El fo de totz bos aibs (?) complitz.
Tant fo de natural razitz
Que lunha re no saub mal far,
Qu'el fon astrucs d'armas portar
E de far plasers a sas gens.
En ayssi saub esser plasens
E menar vida de senhor,
Si que ab totz pres gran amor,
Qu'el sieu gen cors non caub emenda,
L'effant estec senes fazenda
.I. an, .ij. ans, .iij. ans e .iiij.,
E quant ac dels ans .xxiiij.
Tug li noble de la siutat
De la Serra son acordat
Qu'ab luy aguesson lor cosselh;
E ja negus nos meravelh
Quel noble foron plus de .M.,
E cug qu'eran el mes d'Abril.
. . . .

quand des Sarrazins viennent leur réclamer le tribut, et tout d'abord mettent la main sur les sommiers. Une lutte s'engage dont les chrétiens sortent vainqueurs. Mais le seigneur de Malléon sort du château (1) à la tête de plus de cinq cents cavaliers et de plusieurs centaines de fantassins. Deux écuyers sont envoyés pour parlementer. Ils s'abouchent avec un *latinier* (interprète), et reçoivent pour réponse l'injonction d'avoir à renier Jésus-Christ. « Tu es fou, répondent-ils au latinier, toi qui nous de-
» mandes de renier celui qui a créé la terre et la mer. Va-t'en
» porter à ton maître notre refus, car nous vous méprisons, aussi
» bien toi que lui et sa gent. » Grande colère du seigneur qui devient rouge comme un *sendat* (2) et jure qu'il n'aura trève ni paix avant d'avoir fait décapiter ou brûler tous ces chrétiens.
« Qu'ils renient leur Dieu, ou que demain ils soient prêts au
» combat! Ils ont la nuit pour se décider et pour dormir. »
Le latinier transmet cette réponse aux écuyers, les assurant que jusqu'au lendemain ils ne seront aucunement inquiétés, et les invitant à délibérer afin de répondre comme bonne gent doit faire.
« Pour cela, répondent les écuyers, nous n'avons pas besoin de
» tes conseils, car tu es plein de fausseté, aussi ne te croyons-
» nous ni en cela ni en autre chose ; ton conseil est faux, et faux
» qui l'a donné; et ta loi est une loi morte et celle d'un dieu mort,
» tandis que la nôtre est celle d'un dieu vivant qui a tout créé.
» Dieu et la Vierge nous protégent! »

Les écuyers reviennent auprès de leurs seigneurs à qui ils rendent compte de leur message. Guillaume de la Barre sourit; et le matin, s'adressant aux siens, il leur dit : « Seigneurs, que
» la sainte passion de Jésus-Christ nous soit en aide, et nous con-
» duise là sus en paradis! Nous sommes à notre dernier jour.
» C'est tout à l'heure qu'il nous faudra rendre nos âmes à Dieu;
» mais d'abord, nous allons, en bons chrétiens, communier avec

(1) Il faut entendre *château* au sens qu'il avait au moyen âge, celui de ville fortifiée.

(2) Etoffe de soie, taffetas.

» des feuilles de ce laurier, et en manger au lieu du corps de » Jésus-Christ. » Alors tous pleurèrent tristement. Chabert cueillit les feuilles et les disposa sur de belles serviettes ouvrées; et lorsque les chrétiens se furent confessés entre eux, il donna à chacun sa part. Puis, on adora un crucifix qu'on avait fixé à un laurier, et on se mit à manger. Chacun eut une fouace, du vin et la moitié d'une perdrix. Il n'y avait ni deuil ni pleurs, mais tous étaient hardis comme lions. Ils montèrent à cheval tous les cinquante et se formèrent sur une seule ligne. A ce moment le latinier reparaît accompagné de deux autres Sarrazins, et engage de nouveau les chrétiens à renier leur foi. Guillaume de la Barre leur propose d'apporter leurs dieux auprès du crucifix; « s'ils » sont trouvés plus beaux, dit-il, nous nous renierons. » Le latinier accepte la proposition et va la faire connaître à son maître (1).

L'épreuve a lieu. Les Sarrazins amènent en grande pompe leurs dieux, Bafom et Tervagan, sur un char d'or à roues d'argent. Le latinier vient prier les chrétiens de faire avancer le leur, mais Guillaume de la Barre s'indigne qu'on ordonne au maître d'aller à l'esclave, et le seigneur de Malléon consent à ce que ses dieux soient amenés jusqu'auprès du laurier où le crucifix était attaché. Guillaume de la Barre se met alors en oraison et prie Dieu de manifester sa puissance aux infidèles en anéantissant leurs idoles. Une colombe, visible pour lui seul, vient l'avertir que sa prière a été exaucée. Cependant les païens découvrent leurs dieux dont l'or et les pierreries resplendissent au soleil, et Guillaume à son tour expose le crucifix. « Voilà un dieu qui ne » semble pas bien sain, s'écrient les Sarrasins; on dirait qu'il a » le cou tranché. » Les insensés! à peine avaient-ils parlé que les uns ont le cou rompu, les autres la bouche tordue, d'autres la tête ou les bras cassés; jamais on ne vit pareille boucherie. Bafom et Tervagan deviennent noirs comme charbon. Le lati-

(1) Ici (fol. 4 *d*) il y a une rubrique: ***Bras ausiretz la gran vertut quel crozific fe contra los dieus dels Sarrazis.***

nier commence à croire en Jésus-Christ. Le seigneur de Malléon s'approche de Bafom pour voir s'il reprendrait ses couleurs, mais il s'en exhalait une telle puanteur que, sans une boule de musc qu'il portait, il était suffoqué. Au même instant, le corps de Bafom s'ouvre, et il en sort quatre chats puants qui s'envolent emportant le dieu Tervagan qu'ils jettent dans la mer. A la vue de ces merveilles, le latinier engage son maître à délaisser les dieux de métal pour celui en qui est tout pouvoir et toute vertu. Le seigneur n'entend pas ce conseil sans impatience, et ordonne au latinier d'annoncer aux chrétiens qu'ils seront attaqués le lendemain matin. Guillaume de la Barre et Chabert accueillent cette nouvelle avec joie. De retour, le latinier remontre à son maître la honte qu'il y aurait à écraser les chrétiens sous le nombre. Aussi le seigneur de Malléon fait-il choisir cent de ses meilleurs chevaliers pour le combat du lendemain. Un champ clos est préparé, les barrières sont placées; deux estrades recevront la dame de Malléon et ses damoiselles ainsi que toutes les dames ayant rang dans la ville, telles que les femmes de bourgeois ou de riches marchands. Pendant ce temps, la reine, saisie de compassion pour les chrétiens, fait remettre à Chabert le cheval et à Guillaume de la Barre les armes de son mari. Ceux-ci acceptent le don et font soigneusement enlever tous les signes qui auraient pu faire reconnaître le cheval ou les armes.

Bientôt la dame elle-même, accompagnée d'une suite nombreuse, monte sur l'estrade; et tout d'abord elle fait jeter à la mer le Mahomet qui avait été laissé à terre et répandait une odeur infecte (1). Chrétiens et Sarrazins entrent dans l'enceinte; les premiers présentant un front si serré qu'un oiseau n'eût pu se frayer un passage au travers. Les cent Sarrazins se forment par pelotons de dix afin de trouer la ligne des chrétiens. Aussitôt que, du haut de l'estrade, le seigneur de Malléon eut jeté son gant

(1) Rubrique (fol. 8 *d*) : *Eras ausiretz la batalha de .l. crestias en camp claus contra .c. Sarrazis.*

dans l'arène, un premier peloton s'ébranle et s'efforce en vain d'enfoncer la bataille des chrétiens; un second est plus heureux, et la reine pousse un cri, inquiète pour la vie de Guillaume de la Barre. Elle craignait moins pour Chabert, confiante dans la bonté du cheval qu'elle lui avait envoyé. Guillaume se précipite sur les Sarrazins; il coupe l'un en deux, il en pourfend un second; à un troisième il enlève une joue et un bras, et lui voyant les dents à découvert: « On dirait que le feu de Saint-Martial vous a pris, » lui crie-t-il. Entouré par les Sarrazins, il est délivré par les chrétiens, conduits par Chabert, dont le cheval fait merveilles: à l'un il arrache le bras, un autre il l'enlève de la selle. Etonné, et soupçonnant la vérité, le seigneur de Malléon envoie un écuyer voir si son cheval n'a pas disparu de l'écurie; mais en chemin l'écuyer est saisi par un serpent qui l'arrête sur place jusqu'à la fin du combat. Les Sarrazins sont mis en déroute, et le cheval que monte Chabert met fin à la lutte en foulant à ses pieds les ennemis renversés. Du côté des chrétiens deux hommes seulement avaient été blessés (1).

Après le combat, la dame, dissimulant sa joie, s'approcha de son mari et lui représenta que la victoire des chrétiens était due, sans doute, à la supériorité de leur croyance. « Si donc, seigneur, dit-» elle, vous voulez vous faire baptiser, ne vous en privez pas » pour moi, car je ferai tout ce que vous me commanderez. » Puis elle lui montre comme un fait miraculeux que son cheval est aux mains de Chabert; et bientôt on voit arriver l'écuyer traînant après lui le serpent qui l'avait saisi, mais tout à coup le monstre s'envole, vomissant des flammes et laisse l'écuyer sain et sauf. La reine explique au roi comment l'intervention du serpent a eu pour but de maintenir Chabert en possession du cheval. Chabert arrive à son tour, mandé par le roi. Le latinier l'avait prévenu de dire hardiment que le cheval lui avait été amené tout armé, sans qu'il sût d'où. Mais il n'eut besoin de fournir aucune explication, car en reconnaissant son cheval, le seigneur de Malléon se déclara prêt à

(1) Rubrique (fol. 11 *a*): *Eras ausiretz en qual guiza la dona de Malleo fe cresent belas messonjas al senher so marit per tal ques batejes.*

recevoir le baptême. On emporta le crucifix à Malléon, on soupa, légèrement toutefois, car on avait bien des choses à se dire et bonne envie de dormir; on se contenta d'un chapon et d'une perdrix pour deux, puis on s'alla coucher. Au matin, la reine fit préparer la cuve qui devait servir au baptême. Elle était de marbre si dur que marteau ni masse n'auraient pu l'entamer, et brillait comme si elle eût été d'argent. Lorsqu'elle fut remplie, qu'on eut disposé tout autour de riches tapis et placé des sentinelles chargées de la garder, la dame s'y rendit suivie de ses damoiselles. Le seigneur fit crier à son de trompe que chacun eût à se faire baptiser, sous peine de son corps et de ses biens. Puis le crucifix fut apporté en grande pompe et placé sur une table d'or massif (1).

Le puissant seigneur de Malléon se dépouilla le premier et entra dans la cuve où le suivirent les deux chevaliers. Chabert, se tenant debout sur un banc d'or à pieds d'argent, puisa de l'eau dans la cuve et la versa sur la tête du seigneur en prononçant les paroles sacramentelles. Il lui donna le nom de Léon et le surnom de Malléon. La reine fut baptisée à son tour et reçut le nom de Constance. Le latinier pria son seigneur d'être son parrain. Celui-ci y consentit et lui donna le nom de Guillaume. Puis, par manière de plaisanterie, il le fit trébucher dans la cuve, au grand amusement de tous les assistants. On procéda ensuite au baptême des deux enfants du seigneur de Malléon; mais alors Dieu voulut faire un miracle afin de convaincre ceux qui persistaient encore dans leur erreur : les deux enfants se noient dans la cuve ! Grande émotion dans l'assemblée. Guillaume de la Barre les retire se tenant étroitement embrassés; mais ils étaient sans vie et déjà puaient comme des chats morts. Les Sarrazins s'effraient et déclarent qu'ils ne veulent plus se faire baptiser; mais voici que l'un d'eux, qui se faisait remarquer par la véhémence de ses malédictions, tombe en lambeaux ; en chacun des tronçons de son corps apparaissent des vers, et deux mâtins, se saisissant de cette charogne

(1) Rubrique (fol. 13 *b*) : *Eras ausiretz le plus novel et devot baptisme que fo faitz negun temps.*

la jettent à la mer. « Prions Dieu ! » s'écrie le seigneur à qui l'espérance revient. Il se met à genoux ; la dame se joint à lui, disant *Ave Maria*, car elle n'en savait pas dire plus long. Chabert et Guillaume de la Barre prient aussi. Cependant les enfants ne ressuscitaient pas, et les Turcs hochaient la tête. Mais le latinier, inspiré de Dieu, fait sur les enfants le signe de la croix, et aussitôt ils se relèvent, et, se tenant toujours embrassés, se dirigent vers la cuve. Chabert les y suit et les baptise. Aussitôt les Sarrazins, saisis d'un vif désir de devenir chrétiens, se précipitent à leur tour vers la cuve ; Chabert baptise les uns, enseigne aux autres les paroles sacramentelles et chacun baptise de son mieux.

On expédia ensuite des lettres scellées pour demander au roi de la Serre ses clercs les plus instruits, et les deux chevaliers continuèrent leur route vers l'Angleterre. Près de Niviers, dans un château qui a nom Tric, ils rencontrèrent le roi et la reine, et leur demandèrent leur fille pour le roi de la Serre. La demande fut agréée. Les messagers témoignèrent alors le désir de s'assurer si la jeune fille était aussi belle de corps que de figure, ce qui leur fut accordé. La reine déshabilla son enfant que la honte rendait muette. Guillaume de la Barre, seul, entra dans la chambre, vit son corps aussi clair et net qu'un cristal, et rendit témoignage de sa beauté. On soupa, puis on s'alla promener par les prés. Le roi demanda à Guillaume de la Barre par où lui et les siens étaient venus, et s'ils étaient passés par Mälléon. Guillaume raconte ses aventures au grand étonnement du roi qui désire aller vérifier le fait. Il se met en route en riche équipage, emmenant avec lui sa femme et sa fille. Le seigneur de Malléon le reçoit honorablement et lui offre un grand festin dans le lieu même où s'était opéré le miracle qui avait amené la conversion des Sarrazins. Pendant le repas, Constance, la dame de Malléon, se mit à chanter cette chanson :

Ben aia Jhesus, rey del tro,
Qu'a justadas estas amors (1)!

(1) «Béni soit Jésus, roi du ciel, qui a associé ces amours!» Ces vers sont répétés deux fois.

Puis Eglantine, la fille du roi, dit à son tour :

Ara fos ieu el dous repayre
Lay hon mas amoretas ay (1) !

Et son père lui dit : « Fille, vous y serez bientôt et vous les tiendrez dans vos bras, vos amourettes; j'entends le bon roi de la Serre. »

On se mit en route : le roi d'Angleterre et les siens passèrent le pont sans payer, car le seigneur de Malléon avait reporté sur les Sarrazins le droit de péage qu'il exigeait autrefois des chrétiens. Sur ces entrefaites arrive un riche émir accompagné d'une suite nombreuse. Contraint d'opter entre le baptême et la mort, il se résigne, avec cent des siens, à la première alternative. Les autres préfèrent mourir. Le latinier les fit noyer, car c'eût été trop de peine de les décapiter, et il n'y avait là personne pour le faire. Puis, en accomplissement d'un vœu qu'il avait fait, il se retira dans une forêt pour y finir ses jours (2). Il fut remplacé à la cour par l'émir récemment converti. De son côté, Guillaume de la Barre, se sentant malade, se fit porter à son château de la Barre, priant le roi d'Angleterre de lui faire savoir le jour du mariage de sa fille.

Le roi d'Angleterre fut reçu magnifiquement à la Serre ; les fêtes qui furent données à l'occasion du mariage durèrent quinze jours. Les jongleurs reçurent de riches présents, et le jeune roi de la Serre donna à l'émir une noble cité qui était la clé de son royaume et avait un port sur la mer. En reconnaissance, l'émir s'engagea à payer chaque année une redevance composée d'un chapel de roses et d'une paire de gerfauts bien dressés (3).

Peu de temps après son mariage, le jeune roi fut appelé au secours d'une ville assiégée. Il partit, laissant son royaume aux soins de Guillaume de la Barre. Dès l'instant où il avait manifesté

(1) «Puissé-je être au doux repaire où j'ai mes amourettes!»

(2) Rubrique (fol. 18 *d*) : *Eras ausiretz ques fe portar malautes a la Barra, e cum se fe le matrimoni del rey de la Serra.*

(3) Rubrique (Fol. 20 *a*.) : *Eras ausiretz en cal guiza lo reys de la Serra comandec sa cena e sa molher a mosenher G. de la Barra.*

ce dessein à la reine, celle-ci était devenue amoureuse de Guillaume. Aussi ne tarda-t-elle pas à lui déclarer son amour, accompagnant ses paroles de démonstrations non équivoques. Elle éprouva un refus. Aussitôt elle déchire ses vêtements et s'enfuit en criant que Guillaume a voulu lui faire violence. Celui-ci n'attend pas qu'on le saisisse : il monte à cheval et se réfugie dans son château où il se fortifie.

Cependant, la reine faisait savoir à son mari le prétendu attentat du seigneur de la Barre, et le roi, quittant son armée, s'empressait d'accourir. On cita par quatre fois Guillaume de la Barre, qui se garda bien de comparaître, et à la cinquième il fut décidé que la justice aurait son cours (1). Le roi réunit ses troupes et serra le château de si près qu'un oiseau n'aurait pu s'en échapper. Guillaume, se voyant perdu, assembla ses hommes et leur dit : « Seigneurs, le roi veut me faire périr; et puisqu'il me faut » mourir à grande douleur pour avoir été loyal envers mon sei- » gneur, je veux au moins que vous soyez épargnés. Préparez-moi » un bon cheval : je m'en irai avec mon fils et ma fille, et quand » je serai parti depuis deux jours, vous rendrez le château. » Il partit en effet et réussit à traverser les lignes ennemies. Le premier soir il fut hébergé dans un château appelé Pomar; le second jour il arriva à un hôpital de lépreux. Il y reçut bon accueil et y resta huit jours, bien traité et bien servi. C'est là qu'il apprit que son château s'était rendu et avait fait hommage au roi.

(1) Voici le texte entier de ce passage, qui est intéressant par les formes de droit qu'il renferme :

Monsenhen G. a citat
Que vengues tost personalmens
Sobre alcus encuzamens
Que la cortz li vol demandar.
En coutumacil van paſsar,
Quar anc sol no y vol comparer,
Breumens ses far pus lonc lezer.
.Iiij. vegadas fo citatz
Et à la quinta entimatz
Qu'om procezira segon dreg
Contra luy, si del gran naleg
Qu'om ditz qu'el ha nos v'escuzar. (Fol. 23 *b.*)

« Dieu soit loué, dit-il à voix basse, de ce que mon peuple a été » épargné ! » Et il versait des larmes. « Pourquoi pleurez-vous ? » lui dit le seigneur de la maison. « Sire, parce que je suis déshé- » rité pour avoir été loyal envers mon seigneur. » Puis il se remit en route. Chemin faisant, il rencontra une recluse à qui il laissa sa fille en garde. Il continua de chevaucher pendant vingt jours; le vingt-unième, au passage d'un bois, il est attaqué par douze larrons. Le premier qu'il atteint, il le pourfend; les autres s'écartent et se préparent à le percer de flèches. Il leur demande alors d'épargner la vie de son fils; ils y consentent, et placent l'enfant à l'écart. La lutte recommence; Guillaume a son cheval tué sous lui; à pied, il se signale par d'étonnants exploits : d'un coup d'épée, il fait voler la tête d'un de ses adversaires, et cette tête va en frapper un autre et le tue. « Voilà deux bons compagnons, » s'écrie Guillaume, puisque le mort a tué le vif d'un baiser. » Les larrons, réduits à six, finissent enfin par triompher de sa résistance; ils le laissent pour mort après l'avoir complètement dépouillé. Les larrons, mus par un sentiment de pitié, remettent à l'enfant vingt des florins qu'ils ont volés à son père, et s'en vont.

Guillaume n'était pas mort; mais telle était sa faiblesse qu'il se crut à sa dernière heure. Il appela son fils, lui donna ses derniers enseignements et le bénit. Puis, lui ayant souhaité d'entrer, comme écuyer, au service de quelque roi, il lui ordonna en pleurant de s'éloigner, ne voulant pas mourir sous ses yeux.

Le pauvre enfant s'en alla bien triste. Des bergers qu'il rencontra lui donnèrent des aliments et un abri. Sur ces entrefaites vint à passer le roi d'Arménie, qui, ayant reconnu sans peine que l'enfant était de bonne naissance, le recueillit et l'adopta.

Retournons maintenant à Guillaume de la Barre. Un médecin vint à passer par l'endroit où les larrons l'avaient abandonné; il le guérit et le garda sept années auprès de soi. Laissons-les pour le moment vivre en bonne intelligence (1).

(1) Rubrique (fol. 27 *b*) : *Eras ausiretz cum fo conaguda e maridada al comte de Terramada la filla de monsenher G. de la Barra, cum fo traita de la resclusa.*

La fillette avait atteint l'âge de dix ans, et déjà sept ans s'étaient écoulés depuis que son père l'avait confiée, enfant de trois ans, à la recluse. Elle avait passé deux ans à broder deux coussins, ménageant au milieu de chacun l'espace d'un écusson. — « Qu'y » voulez-vous mettre? » dit la recluse, « cette place vide n'est pas » d'un bon effet. » — « J'y veux broder une croix vermeille,» répondit l'enfant; « en la voyant, on dira : Dieu donne joie à la bro» deuse! Dieu en entendra quelque chose et me donnera la joie » de revoir mon père. » La recluse lui conseilla de placer auprès de cette croix les armes du comte Simon de Terramade, son seigneur, qui avait fondé la maison où elles vivaient toutes deux.

Le jeudi avant les Rameaux, la recluse communia en présence du comte et de la comtesse; puis elle présenta les coussins au prêtre et lui demanda de les placer sur l'autel et de prier pour celle qui les avait faits. Le fils du comte avait remarqué la jeune fille. Il fit si bien qu'elle fut retirée de l'ermitage et amenée au château. Cela fait, il déclara que son intention était de l'épouser, et il l'épousa. Deux ans après, il en eut un garçon.

Retournons maintenant à Guillaume de la Barre, qui était resté sept années avec son médecin. Au bout de ce temps, le médecin mourut, et on pria Guillaume de s'en aller (1).

Guillaume prit congé sans répliquer et se mit en route, vivant d'aumônes comme un pèlerin. Sa formule habituelle était « qu'on » eût pitié d'un chevalier déshérité pour avoir été loyal envers son » seigneur. » Il alla ainsi pendant quinze ans et plus. Au bout de ce temps, il voulut retourner dans sa terre, car pendant la nuit il avait songé que sa fille était comtesse et son fils roi. Il vint à passer par la terre du seigneur de Terramade. C'était Noël; à la sortie de la messe, il s'approcha de sa fille sans la reconnaître, et lui dit selon son usage : « Dame, je suis un gentilhomme déshérité pour avoir été » loyal envers son seigneur. Faites-moi quelque bien, car j'en ai

(1) Rubrique (fol. 30 *a*): *Eras ausiretz cum anec queran son filh e sa filha per lo mon mosenher G. de la Barra.*

» besoin. » La dame le regarda et se souvint de son père; elle poussa un soupir, et lui ayant donné tout l'argent que contenait sa bourse, elle l'invita à passer huit jours au château. Il plut tellement qu'on lui proposa d'être le gouverneur des enfants, ce qu'il accepta de grand cœur. Il occupait cet emploi depuis trois ans lorsqu'il eut occasion de se distinguer en domptant un cheval réputé très vicieux. Le comte lui en fit cadeau. A la prochaine Saint-Jean, il l'adouba chevalier et lui donna une ville de mille feux, puis le nomma son grand sénéchal. Guillaume gouverna sagement sa terre selon droit et merci.

Sur ces entrefaites, un messager vint de la part du roi d'Arménie sommer le comte de Terramade de faire hommage à son maître. Le sénéchal répondit au nom du comte par un refus; il proposa en même temps de vider la querelle par un combat singulier. La proposition est acceptée : le sénéchal combattra pour le comte et son propre fils sera le champion du roi d'Arménie.

Au jour fixé le duel eut lieu (1). Le roi d'Arménie et le comte étaient renfermés dans une tour, et le roi de Cornouailles avait été institué garde du camp. Les chances du combat furent diverses. A deux reprises, le fils de Guillaume de la Barre fit paraître la générosité de ses sentiments en dégageant son adversaire tombé sous son cheval et en lui permettant de reprendre son heaume enlevé d'un coup d'épée. Il y eut un moment où Guillaume s'avançant l'épée haute contre son fils, poussa son cri : *Barre! Barre!* Aussitôt le fils reconnut son père et, s'agenouillant, lui demanda merci. Etonnement du roi d'Arménie qui d'abord ne comprend rien à la scène. Informé de la rencontre inattendue qui vient de se produire, il se réconcilie avec le comte. Tous deux se rendent à Terramade : là le sénéchal raconte brièvement son histoire, depuis le moment où le roi de la Serre l'a déshérité, et maintenant qu'il a retrouvé son fils, sa joie serait complète s'il pouvait revoir sa fille.

(1) Rubrique (fol. 32 *d*): *Eras ausiretz cum se batalhec en camp claus ab so filh mosenher G. e nol conoyssia* .

La dame se jette alors à ses pieds : c'est elle qui a été confiée à la recluse ! Joie générale. Les adversaires de tout à l'heure se réunissent autour d'une table somptueuse, et des fêtes qui durèrent un mois entier célèbrent le rétablissement de la paix. Mais pour que rien ne manquât au bonheur de Guillaume de la Barre, il fallait encore que le roi de la Serre, mieux éclairé sur son compte, lui rendît sa faveur. Le roi d'Arménie envoya donc à la Serre des messagers chargés d'enjoindre au roi de remettre Guillaume en possession de son château. Ces messagers, au nombre de dix, entrèrent sans se faire connaître dans la ville de la Barre, et, s'entretenant avec les habitants, purent se convaincre de l'affection qu'ils avaient conservée pour leur ancien seigneur. Accompagnés d'un bourgeois qui se signalait entre tous par son dévoûment à Guillaume, les envoyés se rendent auprès du roi de la Serre et lui font connaître leur message. Le roi fait mander la reine, première cause des malheurs de Guillaume; elle paraît en présence du roi et du bourgeois. Ce dernier la prie de recevoir Guillaume à merci, ce à quoi elle s'empresse de consentir. Un festin, pendant lequel on s'entretient des aventures du seigneur de la Barre, réunit le roi, la reine, les messagers et le bourgeois. A la fin du repas, la reine avoua sa faute sans réticence aucune. Après quoi le roi et la reine jurèrent sur les évangiles de rendre à Guillaume tous ses biens. Cette nouvelle connue, la ville de la Barre entra en fête. Guillaume se rendit à la Serre et fut reçu en grande pompe par le roi venu au-devant de lui. La reine lui fit un gracieux accueil et ne cessa, jusqu'à l'arrivée, de le tenir par la main; de grandes réjouissances furent célébrées tant à la Serre qu'à la Barre, et le roi, à cette occasion, affranchit la ville de Guillaume et en confirma les coutumes.

Par la suite, le roi d'Angleterre laissa en mourant à Guillaume une riche terre : le duché de Guienne dont il fut le premier duc. Après un règne de vingt et un ans, le duc mourut à son tour un vendredi saint. Que Jésus lui soit miséricordieux !

III

L'analyse qu'on vient de lire montre dans *Guillaume de la Barre* une œuvre qui ne s'élève pas au-dessus de la moyenne des romans d'aventure. On a pu y reconnaître bien des situations, bien des traits que des récits plus anciens offraient déjà. C'est dire que le poème d'Arnaud Vidal est formé de lieux-communs; et, comme d'ailleurs le style en est très faible, le roman que j'essaie de faire connaître n'est à aucun égard destiné à occuper un rang élevé dans la littérature du moyen âge ni même dans le genre auquel il appartient. Toutefois, par cela seul qu'il est écrit en langue d'oc, il mérite une attention particulière. Le roman d'aventure n'a pas, il est vrai, une grande importance dans la littérature provençale : il n'y est pas d'origine; il y a été importé de France. Mais enfin, il existe, et jusqu'à ce jour il n'a été que très peu représenté. *Jaufre*, œuvre de valeur, où la personnalité du poète se joue à travers des événements heureusement renouvelés des contes de la Table ronde; *Blandin de Cornouailles*, roman sans esprit et sans invention, et c'est tout ce que les pays de langue d'oc nous ont jusqu'à ce jour offert de romans d'aventures. *Guillaume de la Barre* vient à propos nous présenter une nouvelle variété du genre. On remarquera combien la décadence est grande depuis *Jaufre*, qui date des premières années du XIIIe siècle, jusqu'à *Blandin de Cornouailles* et à *Guillaume de la Barre*, postérieurs d'un siècle environ. Dans le premier de ces poèmes, l'intérêt résulte assurément, pour une notable part, de l'étrangeté des événements, mais cette étrangeté ne semble point absurde : on se sait en pleine féerie; on met de côté toute préoccupation de la vraisemblance pour s'abandonner à la fantaisie de l'auteur; on s'amuse à des scènes d'un irrésistible comique, à des tableaux esquissés en quelques traits et de main de maître. On sent courir à travers les légers octosyllabiques du poème quelque chose de la verve de l'Arioste; analogie de caractère qui se joint à l'analogie de la situation, puisque le rap-

port de *Jaufre* aux anciens romans de la *Table ronde* est précisément celui qui unit l'*Orlando furioso* aux chansons de geste. Dans *Blandin de Cornouailles*, au contraire, et surtout dans *Guillaume de la Barre*, un style incolore, un ton monotone nous laissent sans compensation en présence d'un récit où l'intérêt n'est cherché que dans l'imprévu des rencontres et la multiplicité des aventures. C'est qu'en cent ans les conditions de la vie littéraire avaient bien changé au midi de la France. Au commencement du XIVe siècle, il ne restait plus que des troubadours dégénérés, ou plutôt des jongleurs, composant sans émulation comme sans encouragement pour un auditoire devenu peu délicat. On était tombé si bas que chez Arnaud Vidal on n'entend même plus l'écho de ces regrets d'un temps meilleur, si vifs chez les troubadours du XIIIe siècle. De son temps on avait perdu jusqu'au souvenir de la splendeur passée.

Reprenons brièvement quelques-uns des récits dont Arnaud Vidal a composé son œuvre, et cherchons à quels lieux-communs il faut les rapporter.

Il n'y a point à s'arrêter sur la rapide conversion du sire de Malléon et de ses sujets, non plus que sur la foi aveugle et brutale de Guillaume de la Barre et de Chabert : les mêmes traits et les mêmes types se retrouvent dans tous les romans du moyen âge où chrétiens et Sarrazins sont mis aux prises. Toute la différence est dans l'art avec lequel sont présentés les événements. Ici cet art n'existe pas, ou, du moins, il est grossier.

On a remarqué le passage où les envoyés du seigneur de la Serre demandent à vérifier *de visu* si la beauté de la jeune princesse est de tout point accomplie. Cette exigence ne soulève aucune objection. La façon dont la scène est conduite donne à supposer que l'idée d'un tel examen ne semblait point extraordinaire à l'a . teur du roman. Y voir une fantaisie excentrique de son crû serait, je crois, trop présumer de son imagination, outre que s'il avait en ce cas le mérite de l'invention il eût vraisemblablement développé

autrement et plus longuement l'épisode. Si cette induction est juste, si le fait n'est point isolé, il doit être possible d'en signaler d'autres exemples. Actuellement mes souvenirs ne m'en fournissent que deux, mais il en existe probablement d'autres qui m'ont échappé. Le premier se trouve dans une version de la légende de Berthe, épouse de Pépin le Bref, due à un compilateur vénitien qui paraît avoir vécu au commencement du XIVe siècle (1). Ainsi cette version serait postérieure à la *Berthe au grand pied* d'Adenet, mais toutefois elle en est indépendante, et même, reposant sur un original français plus ancien, elle nous offre une forme moins altérée de la légende. Le texte en est encore inédit, mais on en a publié les rubriques, par lesquelles on voit qu'un messager ayant demandé pour Pépin la fille du roi de Hongrie, pria qu'on la lui laissât voir nue (2).

Passons au second exemple. César de Nostradamus raconte ainsi qu'il suit le mariage de la fille de Charles le Boîteux, comte de Provence, avec Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi :

Charles de Valois, qui devoit succeder au sceptre de France, estoit destiné pour estre mary de Clemence (3) fille de Charles. Hymenée qui luy estoit assez agreable : mais parce qu'il redoutoit quelque deffaict en ceste princesse, comme si d'un père clochant devoit naistre un enfant voiteux, on dit qu'il la fit visiter. Ceste princesse ayant une chemise de crespe tres fin et tres delié, à travers la tissure duquel on voyoit fort clairement toutes les parties de son corps et la teinture de sa peau, se mit d'une si merveilleuse grace à la despouiller et à se monstrer toute nue, en proferant ces paroles : *Il ne sera jamais dit que pour une simple chemise je perde le sceptre de France.* Que cest acte fut estimé louable, généreux, héroïque et vrayement digne du courage d'une femme, qui ne tenant que du royal se recognoissoit l'une des plus belles et mieux formées princesses de son temps (4).

Bien que l'historien provençal ait placé en marge de son récit le texte latin des paroles qu'il prête à la fille du comte de Pro-

(1) Cette compilation, conservée dans le manuscrit XIII de la Bibliothèque Saint-Marc, à Venise, a été récemment l'objet de plusieurs travaux. Voir notamment G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 165 et suiv.

(2) *Coment Aquilon de Baviere parlo a la raine por veoire soa fille Berte. — Coment la raina mena Aquilon por veoir soa fille nue.* Keller, *Romvart*, p. 46.

(3) En réalité, elle s'appelait Marguerite.

(4) *Histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, p. 285.

vence (1), ce qui semble indiquer une tradition écrite, je ne saurais déterminer la source où il a puisé son récit. Reconnaissons en tout cas que la scène a dans sa narration un tout autre air que dans le piteux récit d'Arnaud Vidal. C'était pour ainsi dire une perle toute préparée que Fr. Mistral, le poète de *Mireio* et de *Calendau*, n'a eu qu'à recueillir pour l'enchâsser dans son dernier poème (2).

Le principal épisode du poème offre pour l'histoire des lieux-communs de la littérature du moyen âge une véritable importance. A un certain moment, Guillaume de la Barre se trouve placé par la femme de son seigneur dans la situation de Joseph en face de l'épouse de Putiphar. Comme Joseph, il résiste; comme lui, il paie cher sa vertu. C'est le pendant d'un autre lieu-commun bien plus fréquent encore dans les traditions populaires, l'histoire de l'épouse calomniée. Ce dernier cas est celui de la reine Sibile, de Parise la duchesse, de Crescentia, de Geneviève de Brabant, épouses innocentes qu'un amant rendu furieux par une résistance inattendue fait persécuter misérablement. Le cas de Guillaume de la Barre, moins fréquent, n'est pas cependant sans exemple. C'est l'histoire qui forme le cadre du roman des Sept Sages et des divers recueils de la même famille. De plus, dans le même récit se retrouve assez exactement la huitième nouvelle de la deuxième journée du *Décaméron* (3). Qu'on substitue le comte d'Angers (4) à Guillaume de la Barre, le roi de France au roi de la Serre, la bru du roi de France à la reine de la Serre, un gentilhomme irlandais au comte de Terramade; qu'on suppose un admirable talent de conteur au lieu d'une platitude qui ne se dément pas; et on aura à peu près l'histoire que raconte ~~Arnaud Vidal~~ Boccace. Assurément, il y a des variantes entre les deux récits, mais ces variantes sont de celles que devait amener, avec le progrès du temps, le besoin de

(1) Non amittam regnum Franciæ pro ista interula!

(2) *Calendau*, chant XI, p. 450.

(3) Et dans les recueils qui ont puisé dans le Décaméron, par ex. dans le *Grand Parangon des nouvelles nouvelles* de Nicolas de Troyes, édit. Mabille, p. 194.

(4) *Il conte d'Anguersa* dans l'italien.

justifier les événements et d'en diminuer les invraisemblances. La plupart sont des déviations du récit populaire, évidemment mieux conservé dans *Guillaume de la Barre*. On y voit se manifester la personnalité d'un auteur désireux d'améliorer sa matière, et on ne s'aventurerait pas beaucoup si on en attribuait la responsabilité à Boccace.

Boccace place l'action dans un milieu en apparence plus réel que celui où se meuvent les personnages d'Arnaud Vidal, mais ce scrupule d'exactitude n'aboutit qu'à faire ressortir davantage l'invraisemblance du récit. Les noms de France, d'Angleterre, de Paris, de Calais, de Londres, semblent nous maintenir dans la réalité; avec le royaume de la Serre, le château de la Barre, le comté de Terramade, on s'aperçoit aussitôt qu'on erre dans le domaine de la fantaisie.

La façon dont le fils du comte de Terramade épouse la jeune inconnue dont il est devenu amoureux est fort simple. Aussitôt que la violence de son amour s'est manifestée, on n'hésite pas à lui donner celle qu'il aime. Tout autrement dans Boccace. Le récit traditionnel qu'Arnaud Vidal accepte bonnement courait grand risque de choquer la noble société au milieu de laquelle est éclos le Décaméron. C'est après avoir échoué dans ses tentatives contre la vertu de Jeannette, c'est en voyant son fils sur le point de mourir de son amour, que la dame irlandaise de Boccace consent à un mariage qu'elle croit être une mésalliance.

Les circonstances dans lesquelles le père retrouve ses enfants ne sont pas moins différentes dans les deux récits. Chez Arnaud Vidal, fidèle sans doute à la tradition, la rencontre est amenée par le hasard ou plutôt par une invincible fatalité, qui dirige toutes choses vers un but certain. Dans le Décaméron, le comte d'Angers a reconnu ses enfants longtemps avant le moment où il juge à propos de se faire connaître lui-même. Il attend l'instant favorable, et jusque-là il se renferme dans un silence dont les mauvais traitements même ne peuvent le faire sortir. La scène de la

reconnaissance est amenée dans Boccace d'une façon beaucoup plus ingénieuse que dans le poème.

Dans le Décaméron, enfin, la reine coupable meurt confessant son crime, ce qui est à la fois plus conforme à la morale et d'un effet plus dramatique que le dénouement adopté par Arnaud Vidal; mais ici je ne saurais dire laquelle des deux versions est restée le plus près de la tradition. C'est toujours une tentative délicate et incertaine que celle de restituer un récit populaire d'après deux rédactions artistiques, et les chances de succès sont d'autant moindres qu'on s'écarte davantage des textes sur lesquels on opère. Toutefois, j'incline à croire qu'ici Arnaud Vidal et Boccace se sont considérablement éloignés l'un et l'autre de leur source. En pareil cas la tradition fait invariablement monter la coupable au gibet ou sur le bûcher. Telle était peut-être aussi la fin de l'histoire dans le récit populaire.

Comment ce récit est-il arrivé à Arnaud Vidal et à Boccace? C'est ce que je ne saurais dire; ce qui est sûr, c'est que la nouvelle du comte d'Angers ne roulē pas sur quelque aventure du temps de Boccace, comme on l'a pensé (1). On y reconnaît un récit traditionnel qui a dû prendre pied en diverses littératures et dont les personnes versées dans la connaissance des contes populaires sauront sans doute retrouver d'autres traces.

Encore un mot sur un lieu-commun qu'Arnaud Vidal a introduit dans son œuvre : je veux parler du combat de Guillaume de la Barre contre son fils. C'est là une situation dramatique entre toutes et dont les poètes de tous les temps ont tiré de grands effets. Il suffit de rappeler le combat de Hiltibrant et de Hadubrant, celui de Rustem et de Sohrab dans le *Schah-Nameh*, et, à un degré inférieur, l'épisode de d'Ailly dans la Henriade. Mais dans notre poème cette scène est, comme le reste, d'une grande faiblesse.

(1) E. du Méril, *Hist. de la poésie scandinave*, p. 346.

IV

S'il existait une grammaire de la langue d'oc exécutée selon la méthode qui de nos jours a été introduite dans les études linguistiques, on y trouverait déterminées les modifications éprouvées par cette langue selon les temps et les lieux, on aurait à portée des éléments de comparaison à l'aide desquels il serait aisé de reconnaître la provenance d'un texte, et quelles formes méritent par leur rareté ou leur nouveauté d'être relevées. Mais comme un tel ouvrage n'existe pas, on est obligé de procéder d'une façon plus ou moins arbitraire au choix des faits grammaticaux sur lesquels on se propose d'attirer l'attention, nécessité qui, dans le cas présent, a d'autant plus d'inconvénients que le texte de *Guillaume de la Barre* n'est pas là pour fournir aux investigateurs un supplément d'information. Cependant, malgré leur insuffisance, les remarques qui suivent pourront n'être pas sans utilité.

Il paraît impossible de faire dans le texte du poème, tel que nous le présente le manuscrit de M. le marquis de La Garde, la part de l'auteur et celle du copiste. Les rimes, qui ordinairement donnent à cette recherche une base solide, ne sont ici d'aucun usage. Elles fournissent la preuve qu'Arnaud Vidal ne se faisait pas scrupule d'employer à cette place des formes équivalentes qui, vraisemblablement, n'étaient pas toutes d'un usage commun dans le même dialecte. Ainsi, il forme ordinairement en *ec* la 3ᵉ personne des prétérits de la 1ʳᵉ conjugaison. Cela est justifié par des rimes telles que celles-ci :

A son paire tant cant visquec,
E seray a luy ses tot pec.
(Fol. 21 *c*).

Mais d'autres fois, pour la commodité de la rime, il ne se fait pas faute de réduire *ec* à *e*. Ainsi il fait rimer *este* et *pe* (fol. 17 *b*

et 25 *a*). Ailleurs la même désinence devient *at* pour rimer avec un participe :

Et apres, quan l'agron fermat
Sus lo laur, cascus l'azorat.
(Fol. 4 *a*).

Elle devient aussi *a* comme en français, pour rimer avec un futur :

El fara so que Dieus voldra;
Ab tant lo senescalc leva (1).
(Fol. 32 *c*).

La même remarque peut être faite au sujet du prétérit en *ic*. La rime *crozific-vic* se présente plusieurs fois, et cependant nous lisons (fol. 18 *a*) :

Quant venc davant lo rey aqui
El senhor de Malleo vi...

Ailleurs (fol. 23 *d*) le même *vi* rime avec *vi*, vin, avec *cami* (fol. 24 *b*), avec *ayssi* (fol. 34 *b*).

C'est de même encore que (fol. 7 *d*) on trouve *promis* au lieu de *promes*, pour rimer avec *Sarrasis*. — *Talan* (pour *talen*) se rencontre en rime avec *deportan* (fol. 33 *b*). — Outre la forme ordinaire *dejos*, qui (par ex. fol. 31 *a*) rime avec *nos*, on trouve aussi (fol. 29 *d*) *dejus* rimant avec *pus* (= *plus*).

Prenons donc le texte tel que l'offre l'unique manuscrit qui nous l'a conservé, et ne cherchons pas à démêler entre les formes qu'il nous présente celles qui appartiennent à l'auteur de celles qui peuvent avoir été propres au scribe. D'ailleurs cette recherche, fût-elle possible, donnerait vraisemblablement un très mince résultat. Un poème aussi tardif a dû être peu répandu et peu copié hors de la contrée où il a été composé. Il est donc permis

(1) Ce cas n'est pas sans exemple. Ainsi, on lit dans la Vie de sainte Enimie :
Lo bos hom, cant venc lendema,
La visio si perpessa.
(Bartsch, *Denkmæler der provenzalischen Literatur*, p. 264, v. 16-7).

de croire, en l'absence d'indices contraires, que le manuscrit, étant à peu près contemporain de l'œuvre, est aussi du même pays.

Aphérèse. Notre texte offre de nombreux cas de l'aphérèse des voyelles *a* et *e* : *no'vian* (fol. 14 *b*), *lo'guessan* (fol. 30 *a*), *la batalha 's mesclada* (fol. 2 *b*), *si'n sa cort* (fol. 32 *a*). Les *Leys d'amors* nous apprennent aussi (II, 360) qu'on disait *no's* pour *no es* (1). Néanmoins, en pareil cas, la plupart des textes de la langue d'oc que nous connaissons eussent élidé la voyelle du mot précédent : *n'avian*, *l'aguessan*, *batalh'es*, *s'en*. Ces élisions ne sont point inconnues au manuscrit de *Guillaume de la Barre*; on y trouve même *v'escuzar* (fol. 23 *b*) pour *va escuzar*, élision surprenante, au lieu de laquelle un texte plus ancien eût sans doute donné *va scuzar* en omettant l'*e* prosthétique. Dans *betz venguda* (fol. 28 *d*), on peut douter si *betz* est pour *be' tz* ou pour *b'etz*, chacune de ces deux divisions pouvant trouver dans les exemples qui précèdent sa justification.

Arnaud Vidal faisant un usage aussi libre de l'aphérèse, on conçoit qu'il ne se prive pas de supprimer l'*e* prosthétique. Ainsi, *la stola* (fol. 19 *b*), *aya scapssatz* (fol. 3 *a*), *ferma speransa* (fol. 5 *a*), *la spasa* (fol. 8 *b*), *li scudier* (fol. 27 *d*), *li stec* (fol. 28 *a*), *qui streit* (fol. 17 *c*).

Synérèse. L'époque tardive où fut composé le roman de Guillaume de la Barre, et plus encore la négligence qu'on apportait alors à ce genre de composition, se manifestent dans les libertés qu'Arnaud Vidal prend avec la mesure des mots. Dans les mots *crestia*, *lial* (et ses dérivés), *avia*, *sia*, et d'autres encore, les lettres *ia* comptent tantôt pour deux syllabes, selon l'étymologie et l'usage ancien, tantôt pour une seule. Dans la double liste qui suit, les exemples du premier cas sont à gauche, ceux du second à droite :

(1) La faculté de l'aphérèse s'est conservée en provençal moderne après une voyelle accentuée; ainsi, *Mireio*, chant I (p. 10), *s'ané 'seta*, *acó'ro*, pour *s'ané asseta*, *acó ero*.

Totz los crestias, o raustiz.
(Fol. 3 *a*).
Los crestias se van armar.
(Fol. 7 *d*).
L'us ab l'autre dels crestias
(Fol. 8 *d*).
Als crestias en aquel jorn.
(Fol. 9 *a*).
Ni fes lunh mal als cretias.
(Fol. 14 *c*).

Dels crestias et dels Sarrazis
(Fol. 2 *b*).
Mas, si cum deu far crestias bos
(Fol. 3 *d*).
Ayssi cum bos crestias deu far
(Fol. 4 *a*).
Aquel crestia en lor parlar
(Fol. 5 *c*).
Li crestia an paor de nos.
(Fol. 6 *b*).
No puesc los crestias covertir.
(Fol. 6 *d*).
Ab los crestias primieyrament.
(Fol. 7 *c*).
Fos crestias o fos Sarrazis.
(Fol. 7 *d*).

Ce tableau comparatif, où je crois avoir recueilli tous les exemples de *crestias* trisyllabique dans les quatorze premiers feuillets du manuscrit et de *crestias* disyllabique dans les sept premiers, montre clairement la prédominance de la forme disyllabique. On peut donc croire que dès lors la synérèse avait triomphé dans la prononciation. Voici maintenant pour *lial* et ses dérivés :

E la lialtat e l'amor.
(Fol. 22 *c*).
Per lialtat de mosenhor.
(Fol. 23 *c*).
Adreg e lial et entier.
(Fol. 24 *c*).
E que tos temps sias lials.
(Fol. 25 *d*).
E que lialemens la-y gardes.
(Fol. 29 *c*).

En sa lialtat vos vuelh layssar.
(Fol. 20 *d*).
Que per lialtat e per amor.
(Fol. 22 *d*).
Per portar a senhor lialtat.
(Fol. 25 *d*).
Per portar lialtat al senhor.
(Fol. 26 *c*, 29 *c*).
Per portar lialtat a senhor.
(Fol. 24 *b*).

Castiar, qui est constamment trisyllabique dans l'ancienne littérature, est compté pour deux syllabes dans l'unique exemple que j'en ai rencontré dans *Guillaume de la Barre* :

Ayssi deu hom castiar tozet.
(Fol. 33 *c*.)

Doas est aussi monosyllabique dans les deux seuls exemples que j'aie notés de ce mot :

Doas cadieyras meravilhosas.
(Fol. 4 *d*).
Et entre doas .j. escudier.
(Fol. 19 *c*).

Avia est tantôt de trois, tantôt de deux syllabes, mais l'usage ancien paraît le plus fréquemment observé :

E non avia autra renda.
(Fol. 2 *a*.)
Cum avia vodat a Dieu.
(Fol. 18 *d*.)
L'avia fait ab lor senhor.
(Fol. 29 *d*).
Cum avia nom lo cavaliers.
(Fol. 20 *d*).
Quar el l'avian assegurat.
(Fol. 25 *b*).

Volia, *sia*, présentent aussi quelques cas de synérèse :

Qu'ela volia parlar am luy.
(Fol. 23 *b*).
C'aparelhat siatz al maiti.
(Fol. 3 *b*).
Que l'infantet sian restaurat.
(Fol. 15 *b*).

Ces faits ne sont point nouveaux : ils peuvent être observés ailleurs; mais ici ils présentent un intérêt particulier, étant tirés d'un texte daté. En langue d'oc comme en langue d'oïl, la synérèse caractérise l'une des phases du langage, et il est important de savoir que cette phase commence avec le XIVe siècle. Le *libre de Senequa* offre à peu près les mêmes cas de synérèse que *Guillaume de la Barre* (1), et sa composition peut dès lors être placée vers le même temps. Raimon Féraud, qui vivait en Provence, et peu d'années avant Arnaud Vidal, opère déjà la synérèse dans *sia*, et dans les imparfaits et les conditionnels en *ia*, mais non pas dans *crestian*.

(1) Voyez Bartsch, *Denkmæler der provenzalischen Literatur*, notes sur 197,34, et sur 199,4. — G. del Olivier, d'Arles, offre aussi la synérèse de *doas* (Ibid. 48, 1).

Vocalisme. L'emploi des voyelles n'offre rien de remarquable dans notre poème. Notons cependant l'attraction de l'*i* dans *maiti;* notons aussi que la finale latine *io*, qui généralement se conserve en provençal, devient ici fréquemment *iu* : *passiu*, *paciu* (la Passion), *proceciu* (procession). Néanmoins, on rencontre *passio* rimant avec *razo* (fol. 3 *d*), *compacio* avec *Malleo* (fol. 14 *c*), *tracio* avec *companho* (fol. 18 *b*), etc. Le changement de la terminaison *io* en *iu* est donc daté par le manuscrit de *Guillaume de la Barre* du commencement du XIVe siècle au moins. Il est permis de croire que, dès cette époque, il était général dans une grande partie du Midi, principalement en Languedoc. Sans doute, les manuscrits sont loin de constater avec uniformité, dès cette époque, le changement en question, mais on sait que l'écriture est lente à tenir compte des modifications du langage, et qu'elle conserve longtemps, par tradition, des notations orthographiques qui ne sont plus en accord avec la prononciation. La terminaison *iu* pour *io* est constante dans une copie de la coutume de Montcuq (Lot) exécutée en 1606 (1), fait qui, à cause de sa date presque moderne, ne peut servir qu'à montrer sur quelle région étendue s'était produite cette mutation. Dans des chartes du diocèse de Carcassonne publiées par M. Mahul on trouve *ieu* et *iou* (2), qui sont à peu près équivalents de *iu*. Les patois du Languedoc, ou au moins celui de Béziers, présentent aussi la mutation de la terminaison *io* en *ieu* (3). On peut encore rapprocher du même fait les formes *beviu*, *siu*, *amariu*, pour *bevion*, *sion*, *amarion*, qu'on rencontre dans *Flamenca* (4).

Consonantisme. J'ai remarqué un cas de changement de *l* en *r* : *brizaut* (bliaut) pour *blizaut*. — *R* latin redoublé se conserve à

(1) Voir *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 5e série, V, 49.

(2) *Transactieu, conditieu, juridictieu, deceptieu*, en 1431, (*Cartulaires et archives des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne* I, 20 ss); — *incarnatiou, possessious, permissiou, transactiou*, en 1549, (*Ibid.*, II, 170-1).

(3) Ainsi, dans le *Dictionnaire des idiomes languedociens* de M. G. Azais : *abdicacieu, admiracieu, adouracieu*, etc.

(4) Vers 1372 (note), 871, 2020, 3362, 6437; cf. Bartsch, *Jahrbuch f. roman. Literatur*, VI, 191.

la fin des mots : *carrs* (fol. 16 *c* trois fois, et 17 *d*), char ; *torr* (fol. 33 *a*), *torrs* (fol. 33 *b*), tour. La rudesse de cette prononciation a fini par amener un *e* qui sert d'appui au second *r*, On dit maintenant dans le patois du Midi *carre* ou *carri*, et *torre*; et des textes recueillis par Raynouard (*Lex. rom.* II, 337, V, 374) montrent des exemples de ce fait au XIII[e] siècle et au XIV[e].

La finale *tz* s'affaiblit très fréquemment en *s* ; ainsi *solas* rime avec *pas* (passus), et *plas* avec *cas*. On a des exemples du même fait depuis le commencement du XIII[e] siècle. Ce qui est moins ordinaire, c'est le changement de *tz* en *y* ; ainsi, *digay* (digatz), *fey* (fetz). Cette mutation n'est pas le fait du copiste, car on trouve *play* en rime avec *veray* (fol. 27 *c*) et avec *say* (fol. 29 *c*). On en rencontre de nombreux exemples dans le chansonnier d'Urfé (Bibl. imp., La Vallière 14).

Le latin *t'c*, dans la désinence *aticus*, n'est pas toujours rendu par *g* ou *j*, comme c'est l'ordinaire en langue d'oc, mais aussi par *gie* : *coragios*, *gagie* (rimant avec *parage*), *salvagia*.

Le *d* entre deux voyelles devient *dz* : *adzorar*, *adzesmar*. La même mutation se rencontre quelquefois dans le chansonnier d'Urfé (par ex. fol. 29 *c*, *Adzemars*).

Dans le cas qui précède, le *d* s'est conservé à côté du *z*; en voici un autre où il s'est formé d'un *g* : au lieu de *gitar*, *genolh*, *genolhos*, *agenolhar*, le manuscrit de *Guillaume de la Barre* a constamment *ditar*, *denolh*, *denolhos*, *adenolhar*. On conçoit que le *g* a dû se prononcer *dj*, comme encore dans les patois de la langue d'oc, et qu'enfin le son du *d* est devenu si prédominant qu'il a été seul noté. Je ne puis m'expliquer pourquoi cette mutation s'exerce dans les seuls mots *gitar* et *genolh*, et leurs dérivés, et ne s'étend point aux autres mots qui commencent par *ge* ou *gi*.

J roman, répondant à *dc* latin, devient quelquefois *c* doux ou *s* : *vencezo* (= *venjazo*, vengeance), fol. 8 *d*; *vensatz* (= *venjatz*), fol. 23 *a*.

Le redoublement de l'*s* après une liquide (*n* ou *r*) est dans le même manuscrit un fait constant : *comenssar*, *enanssar*, *gensser*,

lanssar, *tornan ss'en*, *intran ss'en*, *corssier*, *diversses*, *forssar*, *garsso*, etc.

Voici deux cas de la chute de l'*s* devant *c* et *t* : *cacu* (fol. 16 *c*), chacun, *cretias* (fol. 14 *c*.), chrétiens. Ce fait n'est pas sans exemple : voy. *Flamenca*, préface, p. XXXII.

Il faut noter, comme un indice de la prononciation, la tendance du manuscrit à préposer un *h* à des mots où cette lettre n'existe point d'origine : *habatre*, *hobezir*, *hobrar*, *hodorar*, *hont* (unde), *horar*, etc. A plus forte raison, le signe de l'aspiration apparaît-il au commencement des mots où il a sa raison d'être dans l'étymologie, ainsi *haver*, *hostals*, etc. Mais ces mots se rencontrant ordinairement sans *h* bien avant l'époque de *Guillaume de la Barre*, on peut croire que le copiste de cet ouvrage a ajouté le *h* sans préoccupation étymologique, uniquement pour noter un fait de prononciation, comme pour les mots énumérés précédemment où la même lettre est adventice.

FLEXION. Les rimes montrent qu'Arnaud Vidal observe assez exactement les règles de la déclinaison romane, de sorte que les manquements à ces règles, qu'on a pu remarquer dans quelques-uns des vers cités dans le présent travail, doivent être mis sur le compte du copiste. On voit cependant par certaines rimes qu'Arnaud Vidal n'avait plus conscience de la valeur propre à chacune des deux formes des noms à accent mobile. Ainsi, il emploie *Nostre Senhor* comme sujet :

E tornec ss'en Nostre Senhor
(Fol. 28 *a*).

Fréquemment aussi il emploie *baro* au cas sujet. Du reste, on voit par les *Leys d'amors* (1) qu'au XIVe siècle la distinction des cas ne s'observait plus que dans les livres, et les auteurs eux-

(1) Voir notamment II, 152, où il est dit que la chose la plus difficile à connaître dans la grammaire, c'est la distinction des cas. Déjà au XIIIe siècle Raimon Vidal signale chez les meilleurs troubadours des fautes contre la déclinaison.

mêmes de ce savant ouvrage ne laissent pas de commettre quelques erreurs à cet égard, par exemple quand ils considèrent *senher* et *senhor* comme équivalents (II, 166).

Guillaume de la Barre offre quelques cas de l'allongement au pluriel des monosyllabes déclinables terminés par *s* : *brasses*, *meses* (mis).

Il donne aussi le féminin en *a* à des adjectifs qui, selon leur étymologie, ne devraient avoir, et n'avaient en effet autrefois, qu'une forme pour le masculin et le féminin : *granda*, *nobla*, *simpla*. Cependant, ces formes féminines pourraient être attribuées au copiste, car on lit (fol. 12 *c*) ces vers dont les rimes montrent le désaccord de l'auteur et du scribe :

Quinha fo la cuba ni quala,
Anc non cug qu'om ne vis aytal.

J'ai noté dans *Guillaume de la Barre* un cas de futur décomposé : *E* LIVRAR *lo m'*ETZ *an Chabert* (fol. 8 *b*), pour *E* LIVRARETZ *lo me*, etc. On trouve quelques exemples de cette sorte de tmèse dans *Jaufre*, dans *Flamenca*, dans Amanieu des Escas, dans Daude de Pradas, dans Guiraut Riquier, et peut-être ailleurs encore. M. Bartsch attribue cette forme à une influence espagnole (1). Ses motifs sont que *Jaufre* a été composé à la cour d'un roi d'Aragon, qu'Amanieu des Escas était Espagnol, que Daude de Pradas, né à la vérité en Rouergue, était chanoine de Maguelone, que Guiraut Riquier était de Narbonne; et appliquant sa conclusion, il a exprimé l'idée que *Flamenca* devait appartenir au sud-ouest des pays de langue d'oc sinon à l'Espagne. Ce raisonnement ne m'a pas convaincu. De ce que l'emploi du futur décomposé est ordinaire dans les dialectes de l'Espagne, il ne s'ensuit pas que le même fait venant à se produire ailleurs ait nécessairement une origine espagnole. Je considère donc l'emploi du futur décomposé comme aussi original au midi de la France qu'en Espagne.

(1) *Jahrbuch f. roman. Literatur*, VI, 192.

On a remarqué que les langues, à mesure qu'elles vieillissent, ont une tendance croissante à employer les diminutifs au sens des mots primitifs. En grec moderne (1), une notable proportion des mots du grec ancien n'existent que sous la forme de diminutifs ; et dans le patois du Midi, surtout en Provence, nombre de diminutifs ont pris la place des primitifs. Dès le XIIIe siècle, cette marche de l'idiome est sensible chez les écrivains de la langue d'oc, dans *Flamenca* par exemple (2). Dans *Guillaume de la Barre*, on peut citer : *autet*, *banquet* (banc), *efantet*, *marmet* (marbre), *matinet*, *menoret*, *pastoret*, *presset* (près), *rocinet*, *solet*, *sovenet* (souvent), *tozet*, *trauquet* (trou), *usset* (huis), *vairet*, *femneta*, *filheta*, *legueta* (lieue), *maizoneta*, etc.

Un usage très fréquent dans les ouvrages en langue d'oc composés au déclin de la littérature, est l'emploi du verbe *anar* à titre d'auxiliaire devant l'infinitif. Le même fait existe dans les autres langues romanes (3), mais non point avec la même fréquence ni avec la même nuance. Dans *Guillaume de la Barre*, *van arribar*, *van cridar*, *van gardar*, *vay parer*, *val dire*, etc., équivalent simplement à des prétérits de narration. Deux cantiques du XVe siècle, publiés par M. Damase-Arbaud, sont pleins d'exemples semblables (4).

(1) J'entends le grec vulgaire des paysans, et non le grec pédant des écrivains qui s'efforcent de faire revivre, sinon le génie de l'ancienne langue, au moins son vocabulaire et sa grammaire.

(2) Voyez la préface de ce poème, p. XXXIV.

(3) Voir Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, 220.

(4) *Chants pop. de la Provence*, II, 216-221.

APPENDICE.

GLOSSAIRE (1).

* ABOCAR, aboucher, approcher [une chose d'une autre]; ici, étant joint à *cabval*, renverser :

Le baci li vay abocar
Cabval lo cap e tot mulhar.
(Fol. 13 *c*)

En patois toulousain : « *abouca*, vider, répandre », G. Azais, *Dict. des idiomes langued.*

* ACIVADAR, donner l'avoine aux chevaux :

La nueg quan venc l'acivadar.
(Fol. 19 *a*.)

Langued. *acivada*.

ACOMJADAR (s'), prendre congé, se retirer :

Et la dona qu'era plasens
Apres beure s'acomjadec.
(Fol. 12 *b*.)

Rayn. II, 449, s. ex. de la forme réfléchie

ADYAR, faire jour, ajourner (au sens de l'anc. fr.) :

E quan venc pla sus l'adyar.
(Fol. 21 *c*.)

* AFIBLAR, affubler (anc. fr.), revêtir :

Et la comtessa que y anec,
Maire del comte, y afiblec
.I. mantel negre.
(Fol. 27 *d*.)

* AFFILHAR, AFILHAR, adopter :

Tant quel reys se (*corr.* lo?) volc affilhar.
(Fol. 26 *d*.)
Quar, vesent de totz, l'afilhec.
(Fol. 27 *a*.)

Rayn. III, 328.

AGITORI, aide :

E vay en auta votz cridar :
Agitori, senhors, trastut.
(Fol. 22 *d*.)

Ordinairement *ajutori*, Rayn. III, 619.

ALARA, voy. ARA.

* ALGARAVIC, arabe :

E parlan son algaravic.
(Fol. 3 *a*.)

AMARVIR, donner, mettre dans la main :

E pueyss trayss . L. floris,
A l'ayfanta los amarvis.
(Fol. 24 *c*.)

Ce verbe, qui semble un terme vulgaire exclu de la haute poésie, ne doit pas être confondu avec l'adj. *amarviz* qui suit et dont le sens est fort différent. *Amarvir* a toujours le même sens qu'ici. Rayn., qui hésitait sur l'origine de ce mot, l'a reproduit deux fois dans son Lexique, II, 69, et IV, 163; (il faut remarquer qu'à la première, le quatrième des exemples cités se rapporte à l'adj. *amarvitz* et non au verbe *amarvir*). Ce verbe a été employé trois fois par Guillaume de Tudela (v. 1352, 1460, 1470) ; l'auteur de la seconde partie du poème ne s'en sert pas.

AMARVITZ, prêt, disposé [à faire une chose] :

Et mantenent fon amarvitz
Quel paire vay escudacir.
(Fol. 33 *d*.)

Ce mot peut être originairement

(1) Les mots précédés d'une astérisque sont ceux qui manquent au *Lexique roman* de Raynouard.

le part. d'un verbe *amarvir*, comme le suppose M. Diez (*Etym. Wœrt.*, II, 357), mais il faut admettre que ce verbe est tombé promptement en désuétude à tous ses temps excepté au participe, car la différence du sens s'oppose à ce qu'on l'identifie avec *amarvir* qui précède. L'auteur de la seconde partie du poème de la croisade albigeoise, qui n'emploie pas le verbe *amarvir*, fournit en revanche plusieurs exemples de l'adj. *amarvitz* (3254, 4203, 6331, 6389, 7004, 7028). M. Diez identifie avec raison *amarvitz* avec *amanevitz* ou *amanoïtz* (en français *amanevis*) qui est le même mot sous une forme plus pleine; le rapprochement de passages où *amanevitz* et *amarvitz* sont employés en des cas absolument semblables ne laisse pas de doute sur cette identité. Comp. *Gir. de Ross.* 3897 avec *Crois. alb.* 3254; *Gir. de Ross.* 1228, 2153 et 2257 avec *Crois. alb.* 7004.

Il est remarquable que *Girart de Rossilho*, qui emploie fréquemment *amanavitz* n'offre pas d'exemple d'un verbe *amanavir*. On peut donc considérer comme supposées les formes d'infinitif *amanoïr* et *amanavir*, données par Rayn. IV, 144; d'autant plus qu'elles ne sont justifiées par aucune citation. Cependant il est probable qu'elles ont existé, puisqu'on a en français *amanevir*.

Ambs, eux deux (*ambos*) :

E pueys pogro dire qu'entr'ambs
Forol pus bel parelh del mon.
(Fol. 29 *d.*)

Rayn. II, 70, et le Gloss. de *Flamenca*.

* Ara, *a l'ara*, sur l'heure :

E vay dar tal an G. Barra
Quel capel fey volar a l'ara.
(Fol. 9 *d.*)
Anc nol membrec d'en G. Barra
Ni no demandec quant a l'ara.
(Fol. 19 *b.*)
Dreit a l'ostal vengron a l'ara.
(Fol. 38 *c.*)

Langued. *alaro*, alors.

Arnescar, harnacher, habiller :

E quan foron gen arnescadas.
(Fol. 12 *c.*)

Arrar (s'), se munir :

Car mantenent la siutat s'arra
De pals agutz per tot entorn.
(Fol. 22 *b.*)

Rayn. II, 126, n'a que le part. *arrat*.

* Arssagaya, sagaye :

IIII°. eran corredor
Ab arssagayas atilhat.
(Fol. 2 *c.*)

Anc. fr. arcigaye, archegaye, Diez, *Etym. Wœrt.* I, 445.

* Art, hart :

E que tug, en pena de l'art,
Venguesso vezer la batalha.
(Fol. 7 *d.*)

Asseguriers, assurance, garantie :

Que si no fos l'asseguriers
Que nos foram tug en cartiers.
(Fol. 3 *c.*)
Que li fos datz asseguriers.
(Fol. 37 *d*)

C'est à tort que Rayn. traduit ce mot, dont il ne cite qu'un ex., par « assureur », V, 185.

Autru, autre, étranger :

Senhor, diss el, de loc autru
No son ieu pas, ans suy d'ayci.
(Fol. 16 *d.*)

Rayn. II, 44, n'a pas d'exemple de cette nuance.

Azempriu, mot d'origine inconnue, car il ne faut pas penser à *ademptum* admis par Ducange (édit. Henschel, I, 73); paraît signifier usage en général, ou la matière sur laquelle s'exerce un droit. De là l'emploi de ce mot dans le passage ci-après, pour indiquer que le dieu païen est une matière inerte, soumise à l'action de l'homme :

Quar tota vostra leys es morta
E de dieu mort e d'azempriu,
E la nostra es de Dieu viu.
(Fol. 3 *c.*)

Ducange *ademprum*, *ademprivum*; Rayn. II, 162.

Babastels, marionettes :

En ayssi s'aucizon urtan
Cum aquelh dels babastels.
(Fol. 25 *a.*)

Il s'agit d'un larron, dont la tête enlevée par un coup d'épée, heurte un autre larron et le tue. Le second vers est corrompu; peut-être: *Cum [fan] a. d. b.*, ou encore *cum fai al juec d. b.* — Rayn. II, 203; Gloss. de *Flamenca* sous la forme *bavastel*.

Bacinet, bassinet, calotte de fer qui se mettait sous le heaume:

E vay dar tal an G. Barra
Quel capel fey volar a l'ara
Per mieg lo camp encontenent;
El Turcs val dir gaban, risent,
Quan vic que l'elms li fon casutz,
Que semblava que fos tondutz
Pel bacinet ques ac sus cap.
(Fol. 9 *d.*)

Quel bacinet ab lo capmal
El bacinet ne davalec.
(Fol. 34 *a.*)

Dans ce dernier ex. *bacinet* s'est introduit au premier vers par anticipation; il faut probablement corriger *lo capel*. — Rayn. II, 165.

BADAS (DE), en vain:

De badas gent vos aug parlar.
(Fol. 18 *b.*)

Rayn. II, 166, sous *bada*.

* BALANDRAU, manteau d'étoffe grossière:

Estendrel van .I. balandrau (=suau)
. . . .
De l'efant se vay donar suenh
Qu'el vic sul balandrau estar.
(Fol. 26 *a.*)

Langued. *balandran.*

BALH, sonnerie:

La gacha fey .II. o .III. torns
Ab le grayle per lo castel
E toquet .I. balh mot ysnel.
(Fol. 21 *c.*)

Ce sens manque à Rayn. II, 174.

BARRETA, petite lame:

Vestitz fo d'un presset vermelh
Tot listrat de barretas d'aur.
(Fol. 39 *d.*)

Rayn. II, 188, a *barreta*, mais dans un tout autre sens.

* BARRILET, barillet:

E del vi dels lors barriletz.
(Fol. 26 *a.*)

Rayn. II, 189, a divers mots de la même famille.

* BOBS, doit signifier sot, embarrassé, emprunté. Toutefois je ne saurais dire l'origine de ce mot ni son sens précis:

En re no semblec pecs ni bobs (=obs).
(Fol. 17 *b*)

BONA, *ta bona*, si heureusement (sous entendu *ora*):

Quar ieu no cug ques anc nasques
Cavalh que ta bona fos natz.
(Fol. 11 *d.*)

Mala a été plus fréquemment employé de cette façon; voir Rayn. IV, 127 *a.*

BOSSEL, petit baril, bidon:

Et el portava .II. bossels
En que portava de so vi.
(Fol. 23 *d.*)

Rayn. II, 242, un seul ex. tiré de *Ferabras* v. 2973, pour lequel le texte français (v. 3339) a *barel.*

* BOSSUTZ, bossu, contourné (?):

Ab grans trosses d'albres bossutz
Son vengut vas lo cavalier.
(Fol. 25 *a.*)

* BROYDADURA, broderie:

Ses obra e ses broydadura.
(Fol. 27 *b.*)

CABAL, *per* —, en tout:

E foron amduy per cabal
Que luns hom nols ausis parlar.
(Fol. 11 *a.*)

« Et ils furent en tout eux deux...» —Rayn. II, 325, s. ex. bien déterminé de cette locution.

CABUSSAR, renverser, culbuter, plonger:

En G. lo pres asseguir,
Que fo del tot be cabussatz
(Fol. 14 *a.*)

Que val ditar en .I. gran fanh
Mort estendut, tot cabussat.
(Fol. 25 *a.*)

Dans le premier ex., il s'agit du latinier qui, au moment du baptême, poussé dans la cuve par le sire de Malléon, y avait fait le plongeon. — En prov. mod. ce mot est arrivé à signifier étendre mort. — Rayn. II, 319.

* CABVAL, de haut en bas:

Cabval lo cap.
(Fol. 13 *c.*)

Cabval la torr se volc ditar.
(Fol. 34 *b.*)

* CANAS, grand chien (?), charogne; terme de mépris appliqué au cadavre d'un Sarrazin:

Tant fo lo canas corromputz.
(Fol. 14 *d.*)

CARTIER, quartier, morceau, pièce:

Que, si no fos l'asseguriers
Que nos foram tug en cartiers
Quar tant ardit ausem parlar.
(Fol. 3 *c.*)

On disait dans le même sens *per quartiers*, comme le montre l'ex. de Bertran de Born, cité par Rayn. V, 9. — Dans l'ex. ci-après *cartier* désigne une partie du bouclier :

G. Barra tenc son cartier
De l'escut que portec al col.
(Fol. 9 *c*.)

COLCA, couche :

E vas gent sezer de latz ela
Sus la colca le cavaliers.
(Fol. 22 *c*.)

Rayn. IV, 91, *colga*, avec deux ex. tirés d'un ouvrage traduit du français.

CONTUMACI, contumace :

En contumacil van pausar.
(Fol. 23 *b*.)

Rayn. II, 471, *contumacia*.

CORABLE, ayant cours :

E no portec denier corable.
(Fol. 24 *a*.)

Rayn. II, 490, *corsable*.

* CORRAL, chemin :

Tant vengron ardit pel corral.
(Fol. 9 *a*.)

COUDAT, coudée :

E la taula del rey este
Autet part totas .I. coudat.
(Fol. 17 *b*.)

Rayn. II, 427, *coydat*.

CORSSIER, coureur, messager :

Letras del fait van sagelar
E van las dar ad .I. corssier.
(Fol. 23 *a*.)

Rayn. II, 490, au sens de coursier.

COUTELA, diminutif de *cota*, cotte :

Tot premier li dec so mantel
El gardacors e la gonela,
La sentura e la coutela.
(Fol. 26 *c*.)

CROSSAR, remuer, branler :

E li Turc an lo cap crossát.
(Fol. 15 *b*.)

E vay .I. pauc son cap crossar.
(Fol. 32 *a*.)

Rayn. II, 520, un seul ex. (Nat de Mons).

CULHITA, accueil :

A la culhita ricament
Vay issir ab sos cavaliers.
(Fol. 19 *b*.)

Rayn. II, 433, a *culhida*, mais non point en ce sens.

DESCONOISSER, refuser de reconnaître :

Quar totz (*l.* tost) sosmes que tant fort erra
Que desconosca so senhor.
(Fol. 31 *d*.)

« Car il soumet promptement celui qui est assez insensé pour ne pas reconnaître son seigneur. »

Que vostre comtat que tenetz
De mosenhor desconoyssetz.
(*Ibid.*)

Rayn. IV, 335, s. ex. de cette nuance.

DESIEG,

E dormic .I. pauc per desieg.
(Fol. 28 *c*.)

Mas que morria per desieg.
(Fol. 29 *b*.)

Dans le premier de ces deux cas *desieg* semble uniquement appelé par la rime (*lieg*). — Rayn., III, 40, un ex.

DESPARAR, abandonner :

Lo reys va layssar la siutat
E desparar al Sarrazis.
(Fol. 23 *b*.)

Lo gran pastor le vay gequir
El mendre nol volc desparar.
(Fol. 26 *a*.)

Mon castel li vau desparar.
(Fol. 35 *a*.)

Rayn. IV, 425.

DESPERDUTZ, éperdu :

El senh'en G. se dressec,
Ques en res no fon desperdutz.
(Fol. 9 *c*.)

Ayssi fon cascus desperdutz
Que no pessero del defendre.
(Fol. 10 *c*.)

Rayn. IV, 518.

* DEZABRICAR, découvrir :

La cuba van dezabricar.
(Fol. 13 *b*.)

* DEZORDENADAMENS, contrairement au bon ordre :

E gardec be que per negu
Nos fe dezordenadamens.
(Fol. 35 *c*.)

DOBLIER, bissac :

E pastorals ab lor dobliers.
(Fol. 26 *a*.)

Rayn. IV, 564.

Dotatz, doué (au fig.) :

E gent dotatz en son parlar.
(Fol. 26 *d.*)

Rayn. III, 11.

* **Dyablas**, grand diable :

E quan volava lo dyablas.
(Fol. 11 *c.*)

* **Emancar**, paraît signifier nettoyer :

Quar ieu lo (cavalh) laysse emancat
(Fol. 11 *b.*)
E pueys ha la (cuba) gent emancada.
(Fol. 12 *c.*)

* **Emaysselar**, enlever la mâchoire :

D'aquel que fon emaysselatz.
(Fol. 10 *c.*)

* **Enabans**, avant :

Enabans queus parcatz de nos.
(Fol. 24 *d.*)

* **Enaguar**, se mettre en mer, s'embarquer :

Tantost s'aneron enaguar.
(Fol. 1 *d.*)

* **Enartar**, agir (?) :

Et el hac ayssi enartat
Per alugorar tot son fait.
(Fol. 23 *d.*)

Enblasmar, se pâmer :

E vic l'ayfanta enblasmada.
(Fol. 29 *a.*)

Rayn. II, 227.

Enbregar, inf. employé substantivement, embarras :

... e ses tot enbregar
Lo crozific van aportar.
(Fol. 13 *a.*)

Rayn. II, 256.

Endemessa. Dans les deux exemples rapportés par Rayn. (IV, 229) ce mot paraît bien signifier chemin, et non « limite, division, borne ». Ici *per endemessa* semble une cheville appelée par la rime :

E so filh que per endemessa
Era reys per astre vengutz.
(Fol. 30 *b.*)

Endevenir (s'), se convenir :

Per c'ueymais los layssem estar
Quar elh s'endevendran trop be.
(Fol. 27 *a.*)

Rayn. II, 494, a *endevenir*, mais non avec cette acception. On employait plus ordinairement en ce sens *s'avenir* (Rayn. V, 488).

Endressar, mettre en état, en ordre :

Del castel pessan d'endressar.
(Fol. 19 *b.*)

Rayn. V, 76.

Enilhar, hennir :

El cavalh d'en Chabert adonc
Se pres fortment ad enilhar.
(Fol. 9 *d.*)

Rayn. *inhilar*, III, 560, forme évidemment savante dont l'unique exemple est fourni par les *Leys d'amors*.

* **Enlaizar**, se salir :

Una sentura d'aur obrada
Ha pausada per tot entorn,
Per tal que vent si fes lo jorn
No pogues l'aygua enlaizar.
(Fol. 12 *d.*)

Rayn. IV, 9, a le simple *laizar*.

Ennovar, innover :

Que res en sia ennovat.
(Fol. IV, 339.)

Rayn. IV, 339, a la forme savante *innovar*.

* **Ensolada**, paraît être un dérivé de *sol*, sol ; p. ê., aire à battre le grain :

Le cavals les vay totz peutir
Issi com si fos ensolada.
(Fol. 11 *a.*)

Entimar, intimer :

.IIII. vegadas fo citatz,
Et a la quinta entimatz
Qu'om procezira segon dreg.
(Fol. 23 *b.*)

Rayn. III, 567, *intimar*.

* **Entorrar**, enfermer dans une tour :

.... li duy senhor
Qu'eran en las torrs entorrat.
(Fol. 33 *b.*)

Escapssar, décapiter :

E tot Sarrazi, que pagues,
O, si que no, qu'om l'escapsses.
(Fol. 17 *d.*)
Quar trop punheran d'escapssar.
(Fol. 18 *c.*)

Rayn. II, 320.

Escolas, écolier :

Ben ay vostre colp repetit,
Diss lo fils, bos escolas so.
(Fol. 34 *a.*)

Rayn. VI, 15.

* **Escrinassatz**, échevelé :

Tug siey vestir foron romput
E sos caps fon escrinassatz.
(Fol. 22 *d.*)

Espadier, porte-glaive :

E mantenent la pres son paire
E l'amirat cum espadiers,
Per so quar era cavaliers,
E quar era crestias novels
Et en sos faitz bos e fizels,
Et arditz et de bon parage,
Per so li dec hom l'avantage;
Engal lo rey per espadier.
(Fol. 19 *c.*)

Rayn. III, 168, *espazier*.

Espert, clairement, intelligiblement :

Le pastor li sonec espert
Ses trop cridar e ses gran brut.
(Fol. 26 *d.*)

Rayn. II, 342, *espert*, sans ex. en ce sens.

* **Espunto**, esponton :

El senher trayss son espunto.
(Fol. 6 *d.*)
Adonx traso lors espuntos.
(Fol. 34 *b.*)

* **Filhar**, adopter (comp. *afilhar*) :

Per so quar l'avia filhat.
(Fol. 32 *d.*)
Lo rey d'Ermeni ha filhat
So filh.
(Fol. 38 *a.*)

Gay, subst., p.-ê. pour *gaug* à cause de la rime :

Ela meteyssa ab gran gay
Amdos en las fons metrels vay.
(Fol. 14 *b*)

* **Grasalas**, vase :

Ab .iiii. grasalas d'argen.
(Fol. 17 *c.*)

* **Grifar**, agripper :

Et una serp grifa l'al bras.
(Fol. 10 *b.*)

Grocier (=*grossier*), sorte de denier :

.C. deniers d'aur portec grociers
E .v^c. floris de menutz.
(Fol. 25 *b.*)

Rayn. III, 514, n'a pas ce sens.

Jagans, géant :

Tant era fortz cum us jagans.
(Fol. 10 *c.*)

Rayn. III, 467, n'a pas cette forme.

Lac, fosse :

Jhesu-Crist que venguist del cel,
Que volguist gardar Daniel
Del lac del leo ses mal far.
(Fol. 15 *a.*)

C'est l'expression même de la Bible, *lacus leonum* (Daniel, XIV, 30).

* **Lanssejar**, tuer à coups de lance :

Tot lo caval l'an lanssejat.
(Fol. 25 *a.*)

Lassar *un matremoni* (fol. 29 *d* et 30 *a*), faire un mariage, unir deux époux.

Lenegans, glissant :

E las fons foro lenegans.
(Fol. 14 *b.*)

Rayn. IV, 45.

Let, joyeux :

E foron gay e bel e let.
(Fol. 14 *b.*)

Rayn. IV, 49.

Listrat, bordé :

Vestit fo d'un presset vermelh
Tot listrat de barretas d'aur.
(Fol. 39 *d.*)

Rayn. IV, 81.

Lizat, lisse :

E vay li far la trescambada
En la cuba qu'era lizada.
(Fol. 14 *a.*)

Rayn. IV, 79.

* **Loguet**, diminutif de *loc*, lieu, local :

Laïns el bosc s'en vay intrar
En .i. loguet ques hac cubert.
(Fol. 18 *d.*)

* **Macissament**, massivement (ici, en or massif) :

.... lor Dieu mesqui
Que fassas tornar e nient
Sitot l'an fait macissament.
(Fol. 5 *d.*)

Adv. régulièrement formé du fém. *massissa*. Rayn. IV, 164, *massis*.

* **Mandils**, serviette :

Dessus us bels mandils hobratz.
(Fol. 3 *d.*)

Flamenca, vers 505. Voir Diez, *Etymol. Wœrterbuch*, II, 147.

* **Marcar**, marcher :

No marcavan mas en samitz
O sobre paziment obrat
(Fol. 12 *b.*)

Et tot entorn mant bel tapit
Ha fait pausar e qu'om marques.
(Fol. 12 *d.*)

P. ê. faut-il corriger dans le second ex. *on om m.*

* Matre, p. ê. le primitif de *matras*, javelot :

E cujan lo gafar pel matre,
Quel cujan del cavalh habatre.
(Fol. 24 *d.*)

*Maustinas, augmentatif de *mausti*, mâtin :

Dos maustinasses totz serrutz (?)
Van la carnassa rosseguar.
(Fol. 14 *d.*)

* Minhot, coussin :

Un minhot en que res no falh.
(Fol. 13 *a.*)

El reys fay portar .i. minhot
Qu'om li coses desus la cela.
(Fol. 26 *d.*)

En obrar .ii. minhotz subtils...
De las gens quels minhots veiran.
(Fol. 27 *b.*)

Senher, so diss, ieu[s] vuelh pregar
Ques aquetz minhotz sus l'autar
Sian, senher, quan cantaretz.
(Fol. 28 *a.*)

Musa, *far la —*, s'arrêter à [une chose] :

E viro quel comte fey la musa.
Al trauquet de la resclusana.
(Fol. 28 *b.*)

Rayn. IV, 295.

* No-fezaycs, infidèle :

Mostra huey com yest poderos
Als no-fezaycs que son ayci.
(Fol. 5 *d.*)

Il y a dans Rayn. III, 291, le verbe *nofegar* ou *nofezar*, se parjurer.

No m'en cal, *a* — (fol. 8 *d*), nonchalamment, avec indifférence,—Voir des ex. de cette locution dans Rayn. II, 293.

Panar (se), se soustraire, se dérober.

La resclusa de luy se pana.
(Fol. 28 *b.*)

Voir un ex. analogue dans Rayn. IV, 410.

Perdut, *tot a —*, à corps perdu :

Le fils vay sa vertut cobrar
E vas ditar tot a perdut.
(Fol. 34 *a*).

Perregir, se gouverner, se diriger :

E pueyss cascus vas perregir
Del batejar al miels que poc.
(Fol. 15 *c.*)

Anc no cug que negus hom vis
Cavalier ayssi governar.....
Ni miels se saubes perregir.
(Fol. 22 *b.*)

An G. Barra vuelh tornar
Qu'ab lo meges volc perregir.
(Fol. 30 *a.*)

Rayn. V. 64.

Petit, peu nombreux :

Quel crestia sont trop petit.
(Fol. 7 *c.*)

* Peutir, écraser, fouler aux pieds; voir l'ex. cité au mot *ensolada*. En prov. mod. il y a *espoutir* qui s'emploie au même sens.

Pleg, *tot a —*, tout tranquillement (?).

Trop es maitis, la fe queus deg,
Mas que durmatz e tot a pleg.
(Fol. 28 *c.*)

Rayn. IV, 562, cite un ex. de *a pleg* fourni par les *Leys d'amors*, et le traduit par « en cachette », sens douteux en soi, et qui ne s'appliquerait pas à l'ex. de *Guillaume de la Barre.*

* Portanel, petite porte, dérivé de *porta :*

Pueyss vay ubrir .i. portanel
Que fo a l'intrada del carr.
(Fol. 5 *b.*)

La resclusa de luy se pana
E vay son portanel serrar.
(Fol. 28 *b.*)

Presset, étoffe de Perse :

Vestit fo d'un presset vermelh.
(Fol. 33 *d.*)

Rayn. IV, 522.

* Receptar, recevoir :

El bran d'acier a receptat.
(Fol. 8 *c.*)

Reconoysser, reconnaître, relever [un fief] :

Ni nous reconoyss son comtat...
E ditz que lo y reconoscatz.
(Fol. 32 *b.*)

Rayn. IV, 338, sans ex. de ce sens.

Rège, raide, ferme :

Cavalguet tant rege quom pot.
(Fol. 22 *d.*)

Rayn. V, 62.

Resclusa et *resclusana*, recluse :

Una maizo de resclusana...
E vay la resclusa preguar.
(Fol. 24 *b.*)

Rayn. VI, 412, *reclus*.

Restar, arrêter :

Ab tant los saumiers an restatz
El thezaur pres tot a lor ma.
(Fol. 2 *a.*)

Rayn. III, 210, n'a pas d'ex. de ce mot employé activement.

Rival, bord, lisière [d'un bois] :

E vay yssir per I. rival.
(Fol. 23 *d.*)

Rayn. V, 91, *ribal*.

Roda, *metre en* — entourer :

En roda lo mezon ades.

Rayn. V, 59, n'a pas ce sens.

Ronssar [se], se réunir, se former en ligne :

E mantenent se van ronssar
Trastug .I. ad .L. front.
(Fol. 3 *b.*)
Al cap del camp se van ronssar.
(Fol. 9 *b.*)
Pueyss se van ronssar los crestias.
(Fol. 11 *a.*)

Le sens indiqué par Rayn. V, 112, ne peut évidemment convenir ici.

Roseguar, mot à mot ronger; ici, baiser :

La gens que l'auzic esmarrir
Amdos les pes li van baysar
E totz les estrueps roseguar.
(Fol. 23 *d.*)

Rosseguar, traîner :

A dos ribautz lo fey tirar
Rosseguan per mieg de la ost.
(Fol. 8 *d.*)
E, rosseguan, dita l'el valh.
(Fol. 10 *d.*)
Ab tant veus venir lo vassalh
Que fon arrestatz al boysso
Rosseguan la cerp pel sablo.
(Fol. 11 *c.*)
Dos maustinasses totz serrutz
Van la carnassa rossegar
E pueys ditar dedins la mar.
(Fol. 14 *d.*)

Rayn. traduit ce mot par « rosser » (V, 115), sens inapplicable ici. Du reste, il ne cite qu'un seul ex.

Senha, mot d'ordre, passe :

Et el hac ayssi enartat...
Que tant fe ques el saup del gait
La senha de sos enemics.
(Fol. 23 *d*)

Rayn. V, 226, n'a pas d'ex. de ce sens.

* **Setiar** [se], s'asseoir :

La comtessa vas setiar.
(Fol. 28 *d.*)

Rayn. V, 220, *assetiar*.

* **Soffanador** pour *soanador*, comme dans Ferabras, v. 1401, *sofanas* pour *soanas*, railleur. Ici, le sens est un peu vague :

.... de tals
Que non foro soffanador.
(Fol. 2 *c.*)

* **Talhador**, tailloir, sorte d'assiette :

E volc tant gent amenistrar
Sos talhadors e gent partir
Qu'al rey al comte feg venir
.I. talhador entr'ambidos.
(Fol. 35 *d*)

* **Tapital**, dérivé de *tapit*? sorte de vêtement :

La dona lo vay abricar
[D'] .I. samit de ceda tot blanc,
El cavalier gentil e franc
Le pres en loc de tapital.
(Fol. 13 *c.*)

* **Torrela**, tourelle :

Ques meses en autra torrela.
(Fol. 33 *a.*)

* **Trainutada**, nuitée :

Pero tota la trainutada
Hac cavalguada le borzes.
(Fol. 37 *b.*)

Rayn. IV, 319, a *trasnuchar*.

* **Trassit**, évanoui :

E la dona remas trassida,
Mas qu'En Chabert l'a resperida.
(Fol. 14 *c.*)

Gloss. de *Flam.*, *transir*.

* **Trast**, sorte de siége (?) :

Ab tant s'en montec sus .I. tras[t] [=contrast]
Hon tot jorn l'ayfanta cozia.
(Fol. 27 *c.*)

* **Trauquet**, dimin. de *trauc*, petit trou :

E viro quel comte (*l.* coms) fey la musa

Al trauquet de la resclusana.
(Fol. 28 *b*.)

* TRAÜTAGE, tribut :

Hon hom paguava traütage.
(Fol. 2 *a*)
Lo traütage costumat.
(Fol. 16 *b*.)

TRESCAMBADA, culbute :

E vay li far la trescambada
En la cuba qu'era lizada,
En G. cazec totz evers.
(Fol. 14 *a*.)

Rayn. II, 298, *trascambada*, qu'il traduit, vraisemblablement à tort, par « enjambée. »

TUBA, trompe :

El senhor fay cridar ab tuba.
(Fol. 13 *a*.)

Rayn. V, 438.

TUM, chute :

Que .III. tums li vay far tumbar.
(Fol. 34 *a*.)

Rayn. V, 371, *tom*.

VENGUDA (DE), de prime abord :

El Turcs ha tant gran colp donat
An G. Barra de venguda.
(Fol. 9 *d*.)

Rayn. V, 487, a un ex. de cette locution.

* VOUTEJAR, voltiger (en terme d'équitation) :

Ayssil fey per tot voutejar
Cum si fos us petitz rocis.
(Fol. 31 *c*.)

ERRATUM.— Je me suis trompé (ci-dessus p. 7), quant à la date du poème. Les vers où j'ai cru voir l'annonciation désignée comme l'un des éléments de la date n'ont pas cette signification, et l'auteur dit clairement que son ouvrage fut achevé « à l'issue du mois de mai. »

Auch, impr. et lith. Félix Foix.





